

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL  
INTEGRAL DE LA MOYENNE CASAMANCE

PRIMOCA



**BILAN ET PERSPECTIVES**  
**du Programme PRIMOCA**  
**(Phase de consolidation)**

Décembre 1993

## SOMMAIRE

I.	DESCRIPTION DU PROJET PRIMOCA . . . . .	3
	1.1. Situation socio-économique de départ . . . . .	3
	1.2. Objectifs initiaux . . . . .	8
	1.3. Evolution de la situation socio-économique et institutionnelle . . . . .	14
	1.4. Réajustement du Programme . . . . .	16
II.	APPUI TECHNIQUES REÇUS . . . . .	19
	2.1. Fournitures des matériaux, outillages et équipements . . . . .	19
	2.2. Assistance technique . . . . .	21
III.	REALISATIONS PHYSIQUES DU PRIMOCA . . . . .	23
	3.1 ACTIVITES MENEES PAR LA COSVINT . . . . .	24
	3.2 Activités menées par la Direction du PRIMOCA . . . . .	25
	3.2.1 Activités de base . . . . .	25
	3.2.1.1. Construction de bâtiments . . . . .	25
	3.2.1.2. Réfection de bâtiments . . . . .	26
	3.2.1.3. Réalisation de points d'eau . . . . .	26
	3.2.1.4. Activités du Centre de Formation Agricole de Séfa . . . . .	27
	3.2.1.5. Stations hydro-météorologiques . . . . .	28
	3.2.1.6. Etudes et aménagements des vallées . . . . .	28
	3.2.1.7. Autres activités . . . . .	29
	3.2.1.8. Relations entre la DP et les services techniques départementaux . . . . .	29
	3.2.2 Activités de promotion . . . . .	32
	3.2.2.1. Constructions et réfections . . . . .	32
	3.2.2.2. Programme hydraulique . . . . .	33
	3.2.2.3. Dignes anti-sel et exploitation des vallées . . . . .	33
	3.2.2.3. Activités sectorielles . . . . .	33
	3.2.3. CREDIT RURAL . . . . .	37
	3.2.3.1. Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS) . . . . .	37
	3.2.3.2. Programme des Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit (CAPEC) . . . . .	39
IV.	EXECUTION FINANCIÈRE . . . . .	40
V.	IMPACTS DU PROGRAMME PRIMOCA . . . . .	41
	5.1. Désenclavement . . . . .	41
	5.2. Programme hydraulique . . . . .	42
	5.3. Electrification de la commune . . . . .	42
	5.4. Aménagements et protection des vallées . . . . .	43
	5.5. Education . . . . .	43
	5.6. Santé . . . . .	43
	5.7. Santé animale . . . . .	44
	5.8. Formation - Alphabétisation . . . . .	44
	5.9. Appui aux services administratifs départementaux . . . . .	44
	5.10. Promotion d'opérateurs privés . . . . .	44

		2
5.11.	Autosuffisance alimentaire . . . . .	46
5.12.	Crédit rural . . . . .	46
VI.	ACTIONS DE CONSOLIDATION . . . . .	47
6.1.	Schéma de fonctionnement du PRIMOCA avec ses différents partenaires (administration, populations bénéficiaires, organisations privées) . . . . .	48
6.2.	Programme d'intervention pour la consolidation des acquis du projet PRIMOCA . . . . .	52
6.2.1.	Activités à l'entreprise . . . . .	52
6.2.1.1.	Constructions de pistes complémentaires . . . . .	52
6.2.1.2.	Secteur de l'Hydraulique . . . . .	52
6.2.1.2.1.	Considérations générales . . . . .	52
6.2.1.2.2.	Exécution de forages . . . . .	54
6.2.1.2.3.	Stations de pompage et réseaux de distribution . . . . .	54
6.2.1.2.4.	Réseau de distribution d'eau dans la ville de Sédhiou . . . . .	54
6.2.1.3.	L'assistance technique au PRIMOCA . . . . .	56
6.2.1.4.	Fournitures . . . . .	58
6.2.2.	Activités de la Direction du Programme . . . . .	60
6.2.2.1.	Activités de l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) . . . . .	61
6.2.2.2.	Programme hydraulique de promotion . . . . .	63
6.2.2.3.	Projets-tests . . . . .	65
6.2.2.4.	Crédit rural . . . . .	66
6.2.2.4.1.	Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou . . . . .	66
6.2.2.4.2.	Programme des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit . . . . .	67
6.2.2.5.	Centre de Formation Agricole "CFA" de BLOC-VILLAGE . . . . .	67
6.2.2.6.	Atelier mécanique . . . . .	69
6.2.2.7.	Activités menées par les GIE contractuels . . . . .	69
6.2.2.8.	Appui à l'élevage bovin . . . . .	70
6.2.2.9.	Périmètres bananiers . . . . .	71
6.2.2.10.	Secteur pêche . . . . .	71
6.2.2.11.	Alphabétisation . . . . .	71
VII.	CONCLUSION . . . . .	73

## I. DESCRIPTION DU PROJET PRIMOCA

La République d'Italie a prédisposé, dès 1982, à la suite de la demande du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), une importante subvention pour appuyer les efforts de développement des pays de cette région de l'Afrique.

Le coût du Programme est de 26 milliards de CFA dont 24 milliards de dons du Gouvernement italien et 2 milliards de contrepartie du Sénégal.

Cette contrepartie sénégalaise est composée d'apports en nature pour l'essentiel, des salaires des fonctionnaires mis à la disposition du projet et de crédits du Budget National d'Equipement.

Ainsi, le PRIMOCA, après les projets de Keïta au Niger et du Département du Centre-Est du Burkina Faso, est devenu le projet le plus important financé par la Coopération Italienne en Afrique Occidentale.

La conception du projet répond à un critère de développement rural intégral qui considère de façon combinée les aspects productifs, socio-culturels et de l'environnement du développement.

L'exécution du Programme a été confiée, dans son ensemble, à un Consortium de développement international, dénommé COSVINT sur la base d'un contrat signé avec le Ministère Italien des Affaires Etrangères.

Il sera mis à la disposition du monde rural les instruments (investissements fixes, services et moyens techniques, formation) avec lesquels les dynamiques endogènes peuvent s'exprimer de façon positive.

### 1.1. Situation socio-économique de départ

La conception et l'élaboration du projet sont le fait, en 1982, d'une équipe pluridisciplinaire composée d'experts italiens et sénégalais.

La zone d'intervention du Programme couvre la Moyenne Casamance qui correspond au département de Sédhiou. Toutefois, des initiatives de développement spécifiques sont également prévues pour le niveau régional (région naturelle de Casamance).

En 1982, le département de Sédhiou (Moyenne Casamance) couvrant un territoire de 730.000 ha avec une population de 250.000 habitants a été choisi comme zone d'intervention du Programme en raison :

- de la nécessité de réaliser le projet dans une zone pas très étendue, suffisamment homogène afin d'en faciliter le succès,

- des potentialités propres de la zone jugées capables de mieux contribuer au développement local, régional et national
- du fait qu'autant en Basse Casamance qu'en Haute Casamance, étaient en exécution d'autres programmes de développement pluriannuels soutenus par des financements extérieurs.

Ce département comprend trois (3) zones distinctes :

- . la partie nord (du Soungrougrou à la frontière gambienne),
- . la partie centrale entre le Soungrougrou et le fleuve Casamance,
- . la partie sud (sud du fleuve Casamance).

Du point de vue morphologique, il existe trois unités principales : les plateaux, les versants et les vallées.

L'occupation du sol se présente comme suit :

. cours d'eau	3,5 %
. rizières et mangroves	6,0 %
. cultures sèches et jachères	28,5 %
. forêts	55,0 %
. savanes et prairies	7,0 %

L'aire du projet est caractérisée par un climat de type soudano-guinéen. Durant les deux dernières décennies, elle a été marquée par une baisse progressive de la pluviométrie avec les conséquences ci-après :

- accentuation de la salinité du fleuve Casamance, du Soungrougrou et des vallées (baisse de fertilité),
- diminution sensible de la capacité de la nappe acquifère superficielle, obligeant la réalisation de puits profonds,
- carence d'eau et des pâturages pour le cheptel.

Sur le plan anthropologique, il y a une multiplicité ethnique à prédominance mandingue.

Le caractère fortement structuré de la culture mandingue a renforcé l'unité et la stabilité sociale. Par contre, l'existence d'autres ethnies telles que les diolas et les balantes a contribué au développement de petites initiatives productives et à l'associationnisme de base.

La division du travail dans la zone confie aux hommes la production des cultures commerciales (arachides, fruits) et aux femmes celle de l'alimentation de base (riz). A cette répartition des fonctions correspond une répartition des terres (les hommes sur les plateaux, les femmes dans les vallées).

#### **a) Enclavement**

Les difficultés d'accès et de communication du département constituent un des problèmes les plus importants.

La principale route liant le département au reste du pays est l'axe Sédhiou-Diaroumé-Médina Wandifa (RN4).

Cette route est presque impraticable malgré l'existence d'une partie asphaltée de la RN4 au village de Ndiama. Le pont franchissant le Soungrougrou au niveau du village de Diaroumé s'est affaissé par endroit à cause de la corrosion des piliers métalliques dont les sections de résistance sont fortement réduites. La sécurité pour le passage de véhicule n'est pas assurée.

La partie Sud est obligée de faire le détour par Ziguinchor pour rallier Sédhiou-Commune ou Dakar.

Quant aux liaisons internes, elles sont assurées à travers des pistes de production, généralement des sentiers, qui sont praticables seulement en saison sèche et par des voitures tout-terrain.

#### **b) Alimentation en eau**

La diminution des précipitations a eu des effets néfastes sur le système traditionnel d'alimentation en eau du département. La nappe superficielle, qui alimente la presque totalité des puits villageois a baissé de niveau entraînant un manque d'eau pendant presque toute la saison sèche.

En outre, l'absence de revêtement pour la majorité des puits et leur faible profondeur provoquent un ensablement rapide qui requiert des coûts d'entretien souvent élevés.

Ce manque de revêtement et le système d'exhaure par des seaux posent aussi le problème de la pollution de l'eau.

Les grands centres sont dépourvus de réseau de distribution.

#### **c) Santé et éducation**

L'isolement physique et socio-culturel de la zone s'est traduit par un retard en terme d'interventions sociales conduisant des villages à réaliser leurs propres cases de santé gérées par des paysans ayant reçu des formations sommaires.

Le taux de scolarisation est de 27 % avec une salle de classe pour six (6) villages.

## d) Activités économiques

Les activités économiques concernent essentiellement le secteur primaire et accessoirement les secteurs secondaire et tertiaire.

### 1. Agriculture

L'agriculture est caractérisée par une combinaison rigide entre cultures commerciales (arachides, coton) et cultures vivrières (riz, maïs, mil).

Les cultures commerciales bénéficient d'un encadrement technique et d'un marché organisé alors que les cultures vivrières sont extensives avec de faibles rendements et sans système particulier de commercialisation.

Cette situation se traduit par un déficit vivrier comblé en partie par les revenus tirés des exploitations fruitières et maraîchères. La zone recèle des potentialités climatiques favorables à de telles activités qui ont d'intéressants débouchés.

### 2. Elevage

En 1982, le patrimoine bovin du département est estimé à 130.000 têtes (source Service de l'Elevage).

L'introduction de la traction animale et la vente des animaux du département suite à une diminution de l'offre dans les régions nord affectées par la sécheresse, ont amorcé des changements dans les modes de gestion du cheptel.

Malgré ces innovations récentes, les déficits pluviométriques, les pressions sur les pâturages et les problèmes de santé animale ont considérablement limité la productivité.

Quant aux petits ruminants, il s'agit d'un élevage de case du ressort des femmes. Leur état sanitaire est préoccupant malgré les expériences d'élevage intensif menées par le Projet rural de Sédhiou au profit de groupes de femmes et de jeunes.

Une expérience similaire a été menée dans le domaine avicole avec la diffusion de coqs racés de haute productivité. Cette initiative a connu des limites pour diverses raisons mais elle a permis d'engendrer un processus de création de poulaillers collectifs.

### 3. Pêche

La pêche est une activité importante du point de vue alimentaire et monétaire.

L'encadrement des pêcheurs n'a pas connu l'essor attendu malgré la mise en place d'un centre d'assistance à la pêche artisanale à Goudomp. Ce centre démuné en moyens matériels et humains d'une part, et le manque d'équipements adéquats des pêcheurs d'autre part, ont eu comme conséquence une baisse des mises à terre.

#### 4. Exploitation forestière

La Casamance est une des régions du Sénégal ayant un patrimoine forestier important.

Cependant, ce patrimoine souffre :

- . d'une certaine dégradation due essentiellement aux incendies qui l'appauvrissent sans qu'il y ait de plans d'aménagement appropriés (avec systèmes de protection adéquats) ;
- . de l'inexistence de plans d'exploitation des forêts classées, ce qui accentue l'utilisation de celles qui ne sont pas protégées ;
- . de la non implication des populations riveraines dans la gestion et l'exploitation des forêts à cause des permis de coupe détenus en général par des étrangers à la localité.

#### 5. Transformation des produits du secteur primaire

Il n'existe aucune structure, même petite, de type industriel pour la transformation des produits du secteur primaire à l'exception d'une scierie nouvellement installée.

#### 6. Activités extra-agricoles

Les activités extra-agricoles souffrent d'un certain retard par rapport aux besoins les plus urgents des activités primaires :

- . le petit artisanat rural est sous équipé ;
- . la petite entreprise artisanale a une faible demande actuelle mais disposerait de marchés potentiels publics particulièrement dans le domaine de la construction avec l'autonomisation financière des Communautés Rurales ;
- . dans le domaine commercial et des transports, il existe des besoins non satisfaits.

#### 7. Crédit agricole

Le département de Sédhiou a connu des expériences de crédit agricole. Celle qui a réussi attribuait directement le crédit aux paysans sur la garantie d'un comité de village.

Le besoin ressenti dans ce domaine est celui d'un système de crédit unifié dans les campagnes qui ait la confiance des petits producteurs, associés ou non, et qui soit en mesure de les satisfaire tout en contrôlant leur solvabilité.



### **e) Services administratifs départementaux**

Le Projet rural de Sédhiou (PRS), de 1972 à 1980, a cohabité avec les services techniques départementaux sans une coordination de leurs interventions. Cela s'est traduit par un PRS avec beaucoup de moyens et de tâches ainsi que par des services départementaux sans moyens. La résultante est une inefficacité dans leurs actions.

Les nouveaux partenaires dans la définition du développement local sont les Communautés Rurales avec leur récente autonomie financière. Leurs conseillers locaux ont cependant besoin d'encadrement.

### **f) Associationnisme**

Dans le département de Sédhiou, plus que partout ailleurs au Sénégal, le phénomène d'associationnisme de base est très répandu au niveau des villages et de divers groupes.

C'est par une méthode très directe et spontanée qu'il est donné vie à un groupe qui affrontera en commun les problèmes sociaux et de production, problèmes qui ne sont pas à la portée d'un seul individu.

Ces groupes sont caractérisés par des connaissances techniques réduites et par de faibles aptitudes organisationnelles. Ils apparaissent toutefois comme des interlocuteurs indispensables pour les interventions de développement.

Il existe aussi des coopératives avec leurs sections villageoises de producteurs (loi de 1983 sur les coopératives).

## **1.2. Objectifs initiaux**

Le projet PRIMOCA est prévu sur cinq (5) ans.

Le cadre de référence envisage sur dix (10) ans (1983-1993/95) :

- . un taux de croissance de la population de 2,5 % par an soit un effectif de 320.000 habitants en 1993/95,

- . un taux de croissance du cheptel bovin de 3 % par an soit 175.000 têtes en 1993/95,

. pour les objectifs de base,

- une consommation de 220 kg de céréales par tête soit 26.000 tonnes en 1993/95 ou 30.000 tonnes si l'on intègre l'alimentation du bétail,
- la satisfaction des besoins hydriques avec 25 litres par jour et par habitant en zone rurale et 70 l/j/hbt dans les grands centres ainsi que cinquante (50) puits supplémentaires pour le bétail,
- des objectifs en matière sanitaire à déterminer par le Programme au niveau des villages qui présentent de graves carences,
- un taux de scolarisation primaire d'environ 50 à 60 % en 1993 par rapport à celui de 27 % en 1982,
- l'amélioration des conditions hygiénico-sanitaires de l'habitat urbain et rural avec la résolution du problème de l'écoulement des eaux et des déchets.

. pour les objectifs d'auto-suffisance en céréales en 1993/95, le scénario envisagé se propose :

- pour les céréales : augmentation des rendements moyens de 25 % , de la production de 30.000 tonnes et extension des superficies de 15.000 ha
- pour l'arachide, le coton et les autres spéculations : maintien des superficies actuelles
- pour les autres activités primaires : augmentation des bénéfices nets d'environ 20 % .

. pour les objectifs généraux, il s'agit de mettre en place les instruments nécessaires pour que les opérateurs économiques ruraux choisissent de produire ce qui convient le plus et de la manière la plus adéquate ; dans ce sens une série d'objectifs de moyen-long termes apparaissent prioritaires :

- élever de manière radicale les niveaux moyens de formation pour augmenter les capacités d'autogestion du développement ;
- réaliser un stade acceptable de satisfaction des besoins de base pour améliorer le cadre général de vie ;
- rompre l'isolement physique du département par rapport au reste du pays et améliorer les liaisons internes pour favoriser un développement commercial soutenu ;

- ouvrir l'accès aux facteurs de production à tous les producteurs avec une action spécifique envers les femmes ;
- promouvoir la diversification dans les productions;
- soutenir l'associationnisme entre les producteurs comme instrument d'auto-organisation et véhicule d'innovations ;
- équiper le territoire rural pour la fourniture de services appropriés pour le développement ;
- promouvoir l'expansion des secteurs productifs non primaires comme élément fondamental de support pour le secteur primaire et d'absorption de la force de travail en excédent dans les campagnes.

Les objectifs ci-dessus sont quantifiés comme suit en précisant leurs maîtres d'oeuvre.

#### A) Activités à mener par COSVINT

##### 1) Désenclavement du département

- \* 58 km de route bitumée avec une bande goudronnée large de 3,5 m, (RN4-Diaroumé-Sédhiou, 42 km et Sandiniéry-Tanaff/RN6, 16 km),
- \* 112 km de pistes latéritiques sur une plateforme large de 5 m (Sédhiou-Marsassoum, 54 km, Marsassoum-RN4, 13 km, Tankon-Djinani, 28 km, Sédhiou-Bambaly, 17 km) ;
- \* restauration du pont de Diaroumé ;
- \* construction d'une cale de halage à Marsassoum pour l'entretien et la réparation des bacs ;
- \* remise en état d'un bac avec la fourniture de moteurs et d'équipements.

##### 2) Construction de bâtiments

- \* 1 édifice de deux niveaux pour les bureaux du Fonds de rotation départemental de Sédhiou "FRD" ;
- \* 1 "cité des experts" avec 15 maisons, 1 maison de passage de 10 chambres et 1 restaurant, des aménagements extérieurs, des installations...
- \* 1 bâtiment commun aux services de l'Équipement et de l'Hydraulique

3) Réfection de bâtiments

- \* Remise en état des bâtiments de l'ex-PRS (bureaux et logements) et des bureaux des services départementaux.

4) Installation d'un système de radio-communication

- \* Installation de 24 postes émetteurs-récepteurs.

5) Alimentation électrique

- \* renforcement de la capacité de distribution de la Centrale de Sédhiou.

6) Etudes et consultations

- \* couverture aérienne du département de Sédhiou à 1/30.000
- \* plan général pour l'utilisation des ressources en eau et sols de la Moyenne Casamance
- \* plan d'aménagement des forêts classées
- \* inventaire et plan de l'exploitation des ressources halieutiques des eaux intérieures

**B) Activités à mener par la Direction du PRIMOCA**

Les activités de la Direction du Programme (DP) se subdivisent en :

- activités de base : ce sont des interventions qui ont un caractère de mission de service public et qui sont déjà identifiées par le Programme (financement par fonds de la DP);
- activités de promotion : ce sont des interventions subventionnées non définies mais qui seront concrétisées, en cours de projet, sur la base des requêtes des opérateurs économiques départementaux (financement par Fonds de Promotion).

Les objectifs initiaux quantifiés sont donc relatifs aux activités de base.

1) Construction de bâtiments

- \* Salles de classes équipées : 20
- \* Postes de santé (infirmierie et maternité) : 7
- \* Postes vétérinaires : 5
- \* Bureaux des agents de Promotion : 20
- \* Marchés de bétail : 5

2) Réfection de bâtiments

- \* La pépinière forestière de Sédhiou,
- \* Le Centre de Perfectionnement des Artisans Ruraux de Sédhiou
- \* Marchés de bétail existants
- \* Le Centre de Formation Agricole (CFA)

3) Réalisation de points d'eau

- \* Forages profonds : 10
- \* Puits profonds équipés : environ 200 puits pour l'alimentation humaine et 30 puits pastoraux et pour l'irrigation ;
- \* Réseaux d'adduction d'eau : 5 centres
- \* Réseaux d'assainissement : 7 centres

4) Centre de Formation Agricole de Séfa

Le Centre, repris de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, a pour objectifs :

- . la recherche d'accompagnement,
- . la production de semences niveau 1,
- . la démonstration des techniques de culture et de la traction animale,
- . la formation.

Les contenus de ces thèmes seront définis en cours de projet.

5) Autres activités

- \* Mise en place de structures de distribution des intrants et de commercialisation des céréales (objectif de maîtrise du processus de la production à la vente des produits primaires)
- \* Foire annuelle de Sédhiou (sans équipements fixes)
- \* Alphabétisation fonctionnelle pour les élus locaux et les responsables des groupements de producteurs
- \* Formation des assistantes vétérinaires au niveau des groupements féminins d'élevage de petits ruminants
- \* Emission radiophonique en collaboration avec la station de Ziguinchor et examen de la possibilité de publication d'un journal pour le monde rural

6) Relations entre la DP et les services techniques départementaux

La DP assure la coordination générale du Programme et elle supporte sur le plan technique, logistique et financier l'action des structures administratives du département chargées de l'exécution d'interventions spécifiques. Il s'agit de :

- \* Service Equipement (renforcé en moyens humains et matériels) chargé de la recherche et l'expérimentation sur les matériaux et les typologies de construction, et par sa brigade (à créer) de la réalisation du programme de construction rurale et des pistes ainsi que de l'entretien périodique des pistes latéritiques
- \* Service Hydraulique (renforcé en moyens humains et matériels) chargé, grâce à une brigade à créer, de :
  - . la réalisation et de l'équipement de 200 puits qui seront localisés sur la base d'un plan défini en accord avec la DP ;
  - . la réalisation d'un réseau d'adduction d'eau et d'un réseau d'assainissement dans les principaux centres du département ;
  - . la participation, au terme du Programme, à la mise en place d'un service régional de l'Hydraulique ;
- \* Service de l'Agriculture (renforcé en moyens humains et matériels) chargé de ses missions de collectes de statistiques agricoles ;
- \* Service de l'Elevage (renforcé en moyens humains et matériels) chargé, en plus de ses activités traditionnelles, du suivi de toutes les interventions sur l'état sanitaire du bétail prévues dans le Programme notamment par l'utilisation efficiente des centres vétérinaires mis en place ;
- \* Service des Eaux et Forêts (renforcé en moyens humains et matériels) chargé, en plus de ses activités traditionnelles,
  - . de l'appui technique pour l'ouverture des bandes pare-feux avec l'aide d'une brigade créée à cet effet ;
  - . du suivi de la pêche continentale y compris l'assistance aux pêcheurs en matière de commercialisation et de crédit en rapport avec les conclusions de l'étude spécifique sur l'amélioration de la pêche prévue par le Programme;

- \* Service du Développement social (renforcé en moyens humains et matériels) chargé, en plus de ses activités traditionnelles,
- . de la gestion des programmes d'alphabétisation prévus au niveau des Communautés rurales s'adressant aux leaders des groupements de producteurs et aux élus locaux ;
  - . de la coordination et de la sélection des demandes d'équipements sociaux provenant des villages ;
  - . de la promotion des activités artisanales et commerciales dans les secteurs qui ne sont pas directement liés aux activités primaires ;
  - . du soutien avec des interventions techniques et financières des associations de base dans les aspects qui ne sont pas directement liés à la production notamment les activités sociales et le crédit mutualiste ;
  - . du soutien du Centre de Perfectionnement des Artisans ruraux de Sédhiou.

#### **7) Gestion du Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS)**

Le Programme veut faciliter le financement des initiatives des opérateurs économiques qui ont de bonnes perspectives grâce au Fonds de roulement qui doit être utilisé dans le cadre d'un système de crédit souple et fonctionnel : la structure du FRD sera celle d'une caisse de crédit agricole sans avoir le statut juridique d'un institut de crédit.

Les modalités d'attribution du crédit seront modulées en cours de projet avec l'objectif d'atteindre les couches les plus défavorisées comme les femmes, les coopératives de certaines zones isolées.

Toutefois, il sera toujours tenu compte de la validité économique de l'initiative et de la capacité de remboursement des bénéficiaires.

La mise en oeuvre du système est prévue avec le concours d'une banque italienne.

#### **1.3. Evolution de la situation socio-économique et institutionnelle**

La détermination des objectifs ci-dessus est intervenue en 1982 mais la mise en oeuvre du Programme sur le terrain a démarré effectivement en 1989 soit un décalage de sept ans.

Cette période 1982-89 a été marquée par la mise oeuvre d'un désengagement de l'Etat du fait de ses difficultés financières et la conception de nouvelles approches sectorielles comme la Nouvelle Politique Agricole (NPA) caractérisée par la responsabilisation des producteurs.

Cette situation de désengagement de l'Etat a entraîné des modifications dans l'exécution du Programme.

Ainsi la mise en place des différentes brigades initialement prévues dans le document de projet (hydraulique, travaux publics et aménagement des forêts) n'a pas eu lieu.

Pour contourner ce problème et en accord avec les deux administrations (sénégalaise et italienne), la COSVINT a mis en place deux structures afin de permettre une exécution rapide des programmes, notamment le volet hydraulique. Il s'agit de la Brigade Hydraulique d'Appui (BHA) et de l'Unité Technique Opérationnelle (UTO).

C'est en 1991 que la BHA fut fonctionnelle. En 1992, un avenant au contrat d'exécution du Programme a permis la création de l'UTO pour les travaux de Génie rural.

Par ailleurs, la création des unités d'exécution (BHA et UTO au lieu des brigades) et l'adaptation des infrastructures, notamment routières aux normes sénégalaises (augmentation des standards initialement retenus par le projet tandis que les ressources financières allouées n'ont pas été augmentées) se sont traduites par une réduction des objectifs initiaux.

Le décalage temporel important entre l'identification et la réalisation du Programme sur le terrain a remis en cause la pertinence de certains axes d'intervention dans les activités de promotion.

L'approfondissement du diagnostic socio-économique qui devrait permettre de réajuster les actions par rapport à l'évolution de l'environnement économique-social de la zone, aurait dû être, dès le départ, réalisé par la SOMIVAC.

Malheureusement, le démarrage du Programme a coïncidé avec le dépérissement des sociétés régionales de développement rural et particulièrement de la SOMIVAC qui couvrait toute la région naturelle de Casamance.

Dès lors, le PRIMOCA devait prendre en charge ce travail de réactualisation du référentiel socio-économique de base du département de Sédhiou.

Des résultats sectoriels ont été obtenus à la suite d'études étalées dans le temps, entre 1989 et 1992, (Profil socio-économique du département, monographies des cinq arrondissements, sondages auprès des services techniques départementaux, enquêtes agricoles et enquêtes sur le cheptel, consultations sur le crédit rural...) pour permettre d'identifier les actions à réaliser.

A côté du retard dans la détermination des préalables du volet promotionnel, un autre s'est manifesté dans la mise en oeuvre du Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS).

La gestion de la ligne de crédit a été finalement confiée à la CNCAS dont le Bureau de Sédhiou n'a été ouvert qu'en Juin 1992.



Par ailleurs, les consultations menées sur le crédit rural ont permis la mise en place d'un système mutualiste intéressant toutes les couches de la population du département avec des structures autonomes pouvant servir de relais à la CNCAS. Les premières caisses populaires d'épargne et de crédit ont vu le jour en avril 1993.

Une autre conséquence du décalage entre la conception et la réalisation du projet est l'érosion des ressources financières liées à l'inflation des coûts des matériaux et à l'importante dévaluation de la lire italienne par rapport au F CFA (25 % au moins) intervenue à partir de Septembre 1992.

L'évolution de la situation socio-économique et institutionnelle du département évoquée ci-dessus a entraîné un réajustement du cadre d'intervention du Programme et de ses objectifs initiaux.

#### **1.4. Réajustement du Programme**

Les objectifs initiaux sont maintenus sous réserve des modifications ci-dessous.

Le programme de désenclavement (construction de routes et pistes de production, remise en état des bacs, construction de cale de halage ...) a subi des modifications quantitatives dans sa formulation initiale consécutives à la baisse d'une part du pouvoir d'achat pour l'acquisition des matériaux et de l'accroissement des standards des routes ainsi que de l'assistance technique d'appoint.

En effet, les réajustements du programme initialement prévus et devant être réalisés par la COSVINT sont les suivants.

- a) Activités ne pouvant plus être prises en charge par la présente phase**
  - \* 16 km de route bitumée avec une bande goudronnée large de 3,5 m, (Sandiniéry-Tanaff/RN6, 16 km),
  - \* 58 km de pistes latéritiques sur une plateforme large de 5 m (Marsassoum-RN4, 13 km, Tankon-Djinani, 28 km, Sédhiou-Bambaly, 17 km) ;
  - \* construction d'une cale de halage à Marsassoum pour l'entretien et la réparation des bacs ;
  - \* remise en état d'un bac avec la fourniture de moteurs et d'équipements.
- b) Activités maintenues avec des modifications dans les objectifs**
  - \* 43 km de route bitumée avec une bande goudronnée large de 6 m sur une plateforme de 9 m (Sédhiou-Diaroumé-RN4) au lieu et place d'une bande goudronnée large de 3,5 m

- \* 55 km de piste latéritique sur une plateforme large de 8 m (Sédhiou-Marsassoum) au lieu d'une largeur de 5 m
- \* Installation d'une centrale radio à Sédhiou avec des postes émetteurs-récepteurs [10 fixes (5 au niveau des centres périphériques de la DEPR<sup>1</sup> dans les arrondissements et 5 dans les services centraux du programme) et des mobiles portatifs et sur véhicules] au lieu de 20 postes au niveau des communautés rurales et un à Sédhiou.

Quant aux activités devant être menés par la Direction du Programme, les réajustements ont concernés les éléments suivants.

**a) Activités ne pouvant plus être prises en charge par la présente phase**

Les activités ci-après n'ont pas pu être prises en charge pour des raisons principalement financières.

1) Construction de bâtiments

- \* Marchés de bétail : 5

2) Réfection de bâtiments

- \* Centre de Perfectionnement des Artisans Ruraux de Sédhiou
- \* Marchés de bétail existants
- \* Réseaux d'assainissement : 7 grands centres

3) Autres activités

Les activités ci-dessous, après analyse, ne relèvent pas du volet de base. Elles ont été plus ou moins prises en compte au niveau du volet promotionnel.

- \* Mise en place de structures de distribution des intrants et de commercialisation des céréales (objectif de maîtrise du processus de la production à la vente des produits primaires)
  - \* Foire annuelle de Sédhiou (sans équipements fixes)
  - \* Formation des assistantes vétérinaires au niveau des groupements féminins d'élevage de petits ruminants
- b) Activités maintenues avec des modifications dans les objectifs**
- \* Bureaux des agents de Promotion : les représentations du Programme dans les communautés rurales ont été ramenées au niveau des arrondissements pour permettre

---

<sup>1</sup> Direction des Etudes et de la Promotion Rurale du PRIMOCA

une coordination efficiente du travail avec les agents des CERP<sup>2</sup> d'où la réduction du nombre de bureau de 20 à 5.

Le PRIMOCA a hérité du patrimoine bâti de l'Ex PRS, de nouvelles constructions n'étant nécessaires que dans les arrondissements ne disposant pas de bâtiments viabilisables.

- \* Programme hydraulique (Forages profonds, puits et réseaux d'adduction d'eau)

Il permettra :

- . la réalisation de 8 nouveaux forages équipés,
- . le renforcement du forage de Ndiamacouta avec la réalisation du château d'eau et du réseau d'adduction d'eau,
- . la réalisation de 180 puits modernes équipés de pompes manuelles.

- \* Relations entre la DP et les services techniques départementaux

- . L'Unité Technique Opérationnelle est conçue pour remplir les tâches dévolues à la brigade qui devait être créée au sein du Service Equipement, le Centre Expérimental de Recherches et d'Etudes pour l'Equipement étant chargé de la recherche et l'expérimentation sur les matériaux locaux et les typologies de construction ainsi que le contrôle qualitatif des ouvrages.
- . La BHA est conçue pour remplir les tâches dévolues à la brigade qui devait être créée au sein du Service Hydraulique, la Direction du Génie Rural et de l'Hydraulique étant chargée du contrôle des travaux.
- . Service de l'Agriculture, à renforcer en moyens matériels, et chargé de ses missions de collecte de statistiques agricoles et de suivi de la campagne agricole ;
- . Service de l'Elevage à renforcer en moyens humains et matériels, et chargé, en plus de ses activités traditionnelles, du suivi de toutes les interventions sur l'état sanitaire du bétail prévues dans le Programme notamment par l'utilisation efficiente des postes vétérinaires à mettre en place;

---

<sup>2</sup> Centre d'Expansion Rurale Polyvalent

- . Service des Eaux et Forêts à renforcer en moyens matériels mais sans création de brigade, et chargé, en plus de ses activités traditionnelles,
    - de l'appui technique pour l'aménagement des forêts (bandes pare-feux),
    - de la gestion et l'exploitation de la pépinière forestière de Sédhiou,
    - du suivi de la pêche continentale y compris l'assistance aux pêcheurs en matière de commercialisation et de crédit en rapport avec les conclusions de l'étude spécifique sur l'amélioration de la pêche prévue par le Programme ;
  - . Service du Développement Communautaire à renforcer en moyens matériels et chargé, en plus de ses activités traditionnelles, de l'organisation et de la promotion des groupements féminins.
- \* Gestion du Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS)

Les modifications dans la gestion du FRD concerne :

- . le concours d'une banque sénégalaise, la CNCAS, retenue à la place d'une italienne dans la mise en oeuvre du système de crédit ;
- . la mise en place d'un système mutualiste intéressant toutes les couches de la population du département avec des structures autonomes pouvant servir de relais à la CNCAS.

## II. APPUIS TECHNIQUES REÇUS

### 2.1. Fournitures des matériaux, outillages et équipements

Les fournitures prévues se répartissent en trois groupes.

Le premier groupe concerne les outillages, les matériaux et les équipements dont sont définis les caractéristiques techniques, les quantités et les prix. Il comprend :

- . les véhicules pour le transport des personnes (bicyclettes, vélomoteurs, motos et voitures) ;
- . les véhicules pour le transport des matériaux (camionnettes, fourgonnettes et camions) ;
- . les véhicules spéciaux (autobétonnières, porte-chars, camions citernes, remorques à carburant, auto-grues) ;

- . les engins lourds de chantier (pelles mécaniques, bulldozers, niveleuses, rouleaux compresseurs, machine trivalente) ;
- . les machines et outillages de fonçage de puits (sondeuses à percussions, outillages pour les chantiers des puits);
- . les machines agricoles (tracteurs) ;
- . les équipements de chantier (groupes électrogènes, motocompresseurs, pompes, vibrateurs, motosoudeuses, pompes et réservoirs fixes pour le carburant, presses terstaram, coffrages, bétonnières) ;
- . les ateliers (ateliers mobiles et un atelier fixe) ;
- . les équipements de bureaux (photocopieurs, ordinateurs personnels, machines à écrire électriques et mécaniques);
- . les postes radio émetteurs-récepteurs ;
- . les pompes manuelles pour les puits ;
- . les climatiseurs ;
- . divers autres équipements de chantier.

Le deuxième groupe concerne les outillages, les matériaux et les équipements déjà identifiés dont les caractéristiques techniques, les quantités et les prix n'étaient pas initialement définis. Il comprend :

- . moteurs diésel pour bac ;
- . le mobilier, l'équipement et le matériel courant de bureau ;
- . un atelier de menuiserie ;
- . l'aménagement des magasins ;
- . les installations électriques et hydrauliques ;
- . les équipements didactiques et audiovisuels ;
- . le mobilier et l'équipement sanitaire ;
- . divers équipements agricoles et équipement de l'atelier mécanique du CFA ;
- . installations et matériels d'irrigation pour le domaine agricole du CFA.

Le troisième groupe concerne les outillages, les matériaux et les équipements qui ont été définis par la suite selon les exigences du Programme.

De 1989 à 1993, les fournitures livrées s'élèvent à 13.456.786.399 liras sur un montant contractuel de 13.461.900.000 liras soit 99,96 % .

## **2.2. Assistance technique**

L'assistance technique en ressources humaines est fournie par la COSVINT comme l'indique le tableau ci-après.

Le total contractuel des experts permanents est de 495 hommes/mois dont 60 pour le Conseiller technique principal responsable du fonctionnement général du PRIMOCA dans le cadre des directives des instances supérieures et en étroite collaboration avec le Directeur national.

Sur ce total contractuel de 495 hommes/mois, 433,6 ont été utilisés entre mai 1989 et octobre 1993.

Code	Description	Hommes/mois	montant contractuel	Réalisations au 31/12/93
B1.1	C.T.P	h/m	60,0	54,7
B1.2	Ing Gén. ru	h/m	25,0	20,0
B1.3	Agroéco	h/m	54,0	47,8
B1.4	Exp. commer	h/m	28,0	27,7
B1.5	Socio-éco	h/m	34,0	34
B1.6	Chef atelier	h/m	54,0	47,0
B1.7	Resp. adm.	h/m	60,0	53,6
B1.9	Dir DEPR	h/m	42,0	35,9
		<b>Sous tot</b>	<b>357,0</b>	<b>321,6</b>
B1.13	Resp UTO	h/m	27,0	22,0
B1.14	Chef chantier	h/m	57,0	47,0
B1.15	Chef atelier mécanique	h/m	27,0	22,0
B1.16	Resp. adm	h/m	27,0	21,0
		<b>Sous tot</b>	<b>138</b>	<b>112,0</b>
B1.12	Consultations	h/m	132,0	119,0

L'utilisation des consultations ponctuelles, sur la même période, est de 119 hommes/mois sur les 132 contractuels. Elle a permis de réaliser des études sur différents thèmes tels que:

- . l'animation et la sensibilisation pour la mise en place des comités de gestion des points d'eau en collaboration avec la DGRH ;
- . l'identification des projets-tests et stratégies d'intervention du PRIMOCA dans ce domaine ;
- . l'analyse économique pour appuyer les interventions de promotion du PRIMOCA ;

- . l'analyse et les propositions pour le développement de l'apiculture (installation d'un laboratoire apicole à Sansamba ;
- . le développement des activités de transformation du lait (production de fromage dans le projet-test de Djibabouya) ;
- . l'évaluation des activités agricoles (promotion des cultures céréalières et fruitières, lutte anti-sel) ;
- . la formation pour le démarrage des activités de réparation et de maintenance des pompes manuelles ;
- . l'analyse et les propositions technico-économiques des activités d'aquaculture ;
- . l'assistance technique à la SENELEC pour l'amélioration de la gestion de la centrale de Sédhiou;
- . la consultation pour le démarrage effectif de l'UTO ;
- . l'assistance technique pour le démarrage de l'usine d'extraction d'huile de sésame.

### III. REALISATIONS PHYSIQUES DU PRIMOCA

Le PRIMOCA a officiellement démarré ses activités le 24 mai 1989 pour une durée de cinq (5) ans à la suite du Programme d'urgence préparatoire de 1987 à 1989 dont les fonds étaient directement gérés par l'Ambassade de la République d'Italie.

Ce Programme d'urgence circonscrit à la ville de Sédhiou a permis:

- . une reprise de la voirie de Sédhiou (réalisation d'une route goudronnée de 2,5 Km reliant la Préfecture au débarcadère du bac de Sédhiou/Sandinière et 6 km de pistes latéritiques dans la commune);
- . la construction d'un bâtiment pour l'Inspection Départementale de l'Enseignement Elémentaire ;
- . la réfection de 22 salles de classe dans 5 écoles de la commune ;
- . la réfection de la Maternité de Sédhiou ;
- . l'équipement de la cité ex-PRS ;
- . la réhabilitation de la pépinière forestière de Sédhiou (clôture, puits équipé de motopompe et petits matériels);
- . l'exécution d'enquêtes agricoles et sur l'élevage.



Les activités du PRIMOCA sont exécutées soit directement par la COSVINT (agence d'exécution) soit par la Direction du Programme.

### 3.1 ACTIVITES MENEES PAR LA COSVINT

#### 1) Désenclavement du département

- \* 43 km de route bitumée avec une bande goudronnée large de 6 m sur une plateforme de 9 m (Sédhiou-Diaroumé-RN4)
- \* 54 km de piste latéritique sur une plateforme large de 8 m (Sédhiou-Marsassoum) ;
- \* restauration du pont de Diaroumé (longueur 340m et charge maximale autorisée de 25 tonnes) ;

#### 2) Construction de bâtiments

- \* un édifice d'un étage pour les bureaux du Fonds de roulement départemental de Sédhiou "FRDS" ;
- \* une cité des experts avec quinze (15) maisons, une (1) maison de passage de dix (10) chambres et un (1) réfectoire, des aménagements extérieurs, des installations...
- \* un bâtiment pour la BHA devant abriter à terme le Service de l'Hydraulique ;
- \* un bâtiment pour l'UTO qui sera affecté à terme au Service des TP ;
- \* un atelier mécanique équipé

#### 3) Réfection de bâtiments

- \* bâtiments de l'ex-PRS (bureaux et logements)
- \* bureaux des services départementaux (Agriculture, Eaux et forêts, Elevage, Développement Communautaire et Service des TP)
- \* 1 laboratoire d'analyse de matériaux équipé pour le CEREEQ au niveau du service des TP

#### 4) Installation de postes radio émetteurs-récepteurs

- \* Installation d'une centrale radio à Sédhiou avec des postes émetteurs-récepteurs (10 fixes et 23 mobiles portatifs et sur véhicules).

## 5) Alimentation électrique

- \* renforcement de la capacité de distribution de la Centrale de Sédhiou avec l'installation d'un groupe de 380 KVA et ses accessoires.

## 6) Etudes et consultations

- \* couverture aérienne du département de Sédhiou à 1/30.000
- \* plan général pour l'utilisation des ressources en eau et sols de la Moyenne Casamance
- \* plan d'aménagement des forêts classées
- \* inventaire et plan de l'exploitation des ressources halieutiques des eaux intérieures

### 3.2 Activités menées par la Direction du PRIMOCA

Il peut être rappelé que les activités de la Direction du Programme (DP) sont exécutées soit par elle-même, soit par l'UTO ou la BHA. Elles se subdivisent en :

- activités de base : interventions qui ont un caractère de mission de service public et qui sont déjà identifiées par le Programme (financement par fonds de la DP) ;
- activités de promotion : interventions subventionnées non définies mais qui seront concrétisées, en cours de projet, sur la base des requêtes des opérateurs économiques départementaux (financement par Fonds de Promotion).

#### 3.2.1 Activités de base

##### 3.2.1.1. Construction de bâtiments

- \* 20 salles de classes équipées
- \* 5 postes de santé équipés (infirmerie et maternité)
- \* 4 postes vétérinaires équipés
- \* 5 bureaux des agents de Promotion dont 3 nouveaux et 2 réfectionnés au niveau des 5 arrondissements
- \* réhabilitation de la pépinière forestière de Sédhiou (construction du magasin, clôture et puits équipé)
- \* un magasin central
- \* une station d'essence du projet

### 3.2.1.2. Réfection de bâtiments

- \* Centre de Formation Agricole (CFA) (réfection de 11 bâtiments, des réseaux électrique et d'adduction d'eau) ainsi que l'installation d'un réseau d'irrigation par aspersion sur une dizaine d'hectares.

### 3.2.1.3. Réalisation de points d'eau

- \* fonçage de 180 puits équipés de pompes manuelles et équipement de 9 forages dont 8 nouveaux et le réseau d'adduction présenté au tableau ci-après.

LOCALITES	OUVRAGES EXECUTES
Ndiamacouta	1 château d'eau de 200 m <sup>3</sup> 4 bornes fontaines 1 abreuvoir 730 m de canalisation
Diana Malary	1 château d'eau de 150 m <sup>3</sup> 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 1.160 m de canalisation
Bambaly	1 château d'eau de 150 m <sup>3</sup> 3 bornes fontaines 1 abreuvoir 792 m de canalisation
Djirédji	1 château d'eau de 150 m <sup>3</sup> 3 bornes fontaines 1 abreuvoir 498 m de canalisation
Bémet Bidjini	1 château d'eau de 150 m <sup>3</sup> 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 545 m de canalisation
Sandiniéri	1 réservoir au sol de 100 m <sup>3</sup> 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 791 m de canalisation
Sansamba	1 réservoir au sol de 100 m <sup>3</sup> 2 bornes fontaines 1 abreuvoir 288 m de canalisation
Séfa-Bloc	réfection du château d'eau existant 6 bornes fontaines
Sédhiou	1 chateau d'eau de 250 m <sup>3</sup> 4.000 ml de canalisation (en cours) à gérer par la SONEES

- \* Animation et sensibilisation pour la gestion des points d'eau avec création des comités de gestion et d'un GIE chargé de la sensibilisation des populations sur l'hygiène de l'eau.
- \* Entretien et maintenance des points d'eau : formation de dix (10) artisans métaux pour la réparation et l'entretien des pompes manuelles installées sur les puits; ces derniers ont créé le GIE "ARPM" (Artisans Réparateurs de Pompes Manuelles) de prestations de services aux populations bénéficiaires).

#### 3.2.1.4. Activités du Centre de Formation Agricole de Séfa

Le Centre, repris de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, a pour objectifs :

- . la recherche d'accompagnement,
- . la production de semences niveau 1,
- . la démonstration des techniques de culture et de la traction animale,
- . la formation,
- . la mécanisation agricole.

Les activités du CFA ont démarré au mois de juin 1992 avec la mise en place du personnel technique d'exécution.

Elles ont concerné principalement la formation et l'information technique des opérateurs économiques ainsi que la mise en place d'un programme de démonstration.

Treize séminaires ont été organisés parmi lesquels on peut citer :

- Techniques agricoles et d'utilisation du matériel agricole : deux formations pour les animateurs des projets-tests de Djibabouya et Diattacounda.
- Planification et aménagement du terroir à l'intention des présidents de communautés rurales.
- Techniques et moyens pour la défense des cultures à l'intention d'auxiliaires de défense des cultures.
- Techniques comptables, de gestion et de la conservation des stocks à l'intention de gérants de boutiques et magasins villageois.
- Techniques culturelles du sésame à l'intention des animateurs de l'AAJAC-COLUFIFA et de l'ASSOLUCER.
- Techniques apicoles (production, conservation et commercialisation) à l'intention de membres de GIE.

- Animation, économie familiale, technologies alimentaires à l'intention d'auxiliaires d'économie familiale.

Deux cents (200) stagiaires environ ont participé aux séminaires du CFA.

Pour la démonstration, 30 ha au total ont été emblavés avec du mil, maïs, sorgho, arachide, sésame, coton, niébé.

En outre, des parcelles d'observation ont été réalisées avec la patate douce, le riz pluvial et le bissap.

Outre ses activités classiques, le Centre de Formation Agricole a réalisé les projets "Promotion des cultures céréalières dans la plaine de Séfa" avec 13 GIE et 405 bénéficiaires de crédit de la banque CNCAS, "Appui aux périmètres bananiers". Il a aussi mis en place un "Centre pilote de mécanisation".

La démonstration pour la campagne 1993/1994 est réservée au programme de fourrage et de préparation d'ensilage.

#### **3.2.1.5. Stations hydro-météorologiques**

La mise en place des stations a pour but de collecter régulièrement des données fiables pour une bonne maîtrise de la gestion des eaux. Dans le cadre du protocole d'accord entre la Direction du Génie Rural et de l'Hydraulique, le diagnostic du réseau a permis la remise en état de 16 stations et la création de 8 soit un total de 24 stations hydro-météorologiques.

Actuellement, les stations rattachées aux points de repère de l'Institut Géographique National (IGN) fonctionnent normalement et passeront sous la gestion de la DGRH au terme du programme.

#### **3.2.1.6. Etudes et aménagements des vallées**

La baisse de la pluviométrie et la remontée de la salinité dans les cours d'eau du département ont entraîné une réduction des superficies rizicultivables.

En vue de la récupération de terres rizicultivables, des études agro-pédologiques et sociologiques ont été réalisées au niveau de trois localités (Diendé, Simbandi-Balante et Badobar).

A la suite de ces études, un séminaire organisé sur la problématique de l'aménagement des bas fonds en Moyenne Casamance, a permis au PRIMOCA d'établir un plan d'actions pour l'aménagement des vallées par le biais de constructions ou de réhabilitation de digues anti-sel.

Les réalisations dans ce domaine sont indiquées ci-dessous :

Localités	Longueur de digue
Badiary	800 m
Bakoum	1000 m
Saré Mory	80 m

La protection des vallées de Bakoum (100 ha) et de Badiary (30 ha) sera complétée par un aménagement interne des terres facilitant leur mise en valeur agricole.

Une parcelle d'essai est faite à Bakoum pour tester des variétés de riz qui s'adaptent mieux à ces sols sous influence marine. Les résultats sont satisfaisants.

### 3.2.1.7. Autres activités

- \* Alphabétisation fonctionnelle pour les élus locaux et les responsables des groupements de producteurs avec la formation de 60 moniteurs et l'ouverture de 43 centres dans le cadre de conventions signées entre les organisations paysannes, les communautés rurales et le PRIMOCA ; cette activité a permis la confection de 16 ouvrages didactiques sur divers thèmes de développement.
- \* Une cinquantaine d'émissions radiophoniques hebdomadaires en mandinka au niveau de la station de Ziguinchor pour informer les populations sur les objectifs et réalisations du PRIMOCA et pour recevoir leurs suggestions sur les activités du Programme.
- \* Participation à des semaines nationales de l'alphabétisation.

### 3.2.1.8. Relations entre la DP et les services techniques départementaux

Les relations entre le PRIMOCA et les services techniques départementaux sont régies par des protocoles d'accord signés avec leurs directions respectives qui prévoient des conventions annuelles précisant les appuis du Programme et les actions à réaliser de concert.

#### \* Service des Travaux publics

Le service des TP remplit sa mission de service public pour la supervision des travaux routiers.

Un laboratoire a été installé dans les locaux du Service des TP pour le compte du Centre Expérimental de Recherches et d'Etudes pour l'Équipement chargé de la recherche et l'expérimentation sur les matériaux locaux et les typologies de construction ainsi que le contrôle qualitatif des ouvrages.

\* Service de l'Hydraulique

Le département de Sédhiou ne dispose pas de service de l'Hydraulique. La BHA a été mise en place pour réaliser le programme de l'Hydraulique (forages et puits) sous le contrôle de la Direction du Génie Rural et de l'Hydraulique.

Les bureaux de la BHA abriteront à terme le service départemental de l'Hydraulique.

\* Service de l'Agriculture

Le service de l'Agriculture a été renforcé en moyens matériels (1 voiture Land cruiser 4x4, calculatrices (HP), matériels et fournitures de bureau).

Dans le cadre de ses missions de collecte de statistiques agricoles, ce service est subventionné annuellement pour couvrir les charges afférentes aux enquêtes agricoles (frais de déplacement de ses agents, carburant et fournitures).

Des conventions spécifiques sont signées pour le suivi sur le terrain des projets agricoles appuyés par le Programme (jardins scolaires, projets horticoles de GIE).

\* Service de l'Elevage

Il a été doté en moyens humain (un chauffeur à plein temps) et matériels (1 camionnette IVECO remplacée par une Pick Up ISUZU, 4 vélomoteurs ATALA, 1 congélateur, des seringues, divers équipements vétérinaires, des fournitures de bureau, des frais de déplacement pour ses agents, du carburant).

En plus de ses activités traditionnelles, il a assuré le suivi de toutes les interventions sur l'état sanitaire du bétail réalisées par le Programme.

\* Service des Eaux et Forêts

Il a été renforcé en moyens matériels (1 voiture Land Cruiser 4x4, 1 moto, des matériels et outillages de coupe, des matériels et fournitures de bureau, des frais de déplacement pour ses agents, du carburant).

En plus de ses activités traditionnelles, ce service a assuré l'appui technique pour l'ouverture des bandes pare-feux initiée par le Programme.

\* Service du Développement communautaire

Ce service a été doté en moyens matériels (1 Fiat Panda 4x4, 1 moto, des matériels et fournitures de bureau, des frais de déplacement pour ses agents, du carburant)

En plus de ses activités traditionnelles, ce service a souvent été sollicité notamment dans les cadre de la réalisation des actions communautaires comme la formation des groupements féminins ou l'implantation de moulins.

\* Service du développement à la base

Ce service n'a pas été identifié initialement comme partenaire du Programme. Néanmoins, il a été doté de moyens (1 voiture Land Cruiser 4x4, 19 vélomoteurs, des matériels et fournitures de bureau, des frais de déplacement pour ses agents, du carburant)

Il a notamment participé aux activités d'enquêtes et de de et de coordination pour l'élaboration de divers projets.

\* Service départemental de la Jeunesse et des Sports

Ce service n'a pas été non plus identifié initialement comme partenaire du Programme. Néanmoins, il a été doté de moyens (réparation de voiture NISSAN 4x4, 2 vélomoteurs, 80 chaises, des fournitures de bureau, équipements de sports de combat, de gymnastique et de jeux de l'esprit).

Il a réalisé avec l'appui du PRIMOCA, diverses formations (initiateurs de foot-ball, stage d'arbitrage de foot-ball, stage de régisseurs de plateaux, séminaire d'information sur l'élaboration de projets socio-économiques) et la dotation d'équipements sportifs d'établissements scolaires, des communautés rurales et des associations sportives et culturelles.

\* Inspection départementale de l'Enseignement élémentaire (IDEE)

Outre les constructions de salles de classes équipées, l'IDEE a bénéficié de l'appui du PRIMOCA pour la réalisation d'un programme des activités scolaires par la mise en place de librairies, de jardins et poulaillers scolaires dans 19 écoles élémentaires.

Le PRIMOCA a mis à sa disposition une moto pour la supervision de ces actions sur le terrain et des subventions pour l'organisation de séminaires méthodologiques sur ces questions.

L'IDEE a aussi bénéficié d'appuis divers (réparation d'un véhicule, carburant et frais de déplacement pour ses agents...).

\* Service départemental du Commerce

Ce service est associé dans la mise en place du GIE Promotion Commerciale de Sédhiou et son agence d'exécution l'Agence Départemental d'Appui à la Commercialisation (ADAC).

Il suit également les démarches relatives à la mise en vente des produits fabriqués par les projets appuyés par le PRIMOCA (fromage, miel, huile de sésame...).

Dans ce cadre, il bénéficie d'appuis en carburant et en indemnités de déplacement.



\* Autres services administratifs du département

Des appuis divers ont été donné à la mairie, la préfecture, le service départemental des Finances (vélomoteurs, carburant, fournitures de bureau, réfection de bâtiments, concours divers...).

### 3.2.2 Activités de promotion

Les activités de promotion sont, faut-il le rappeler, des interventions de soutien aux initiatives jugées valables des opérateurs économiques. Les réalisations dans ce domaine sont les suivantes.

#### 3.2.2.1. Constructions et réfections

- Pistes de production

. construction de pistes latéritiques

Djibanar-Kounayan (1 km)  
 Goudomp-RN6 (1 km)  
 Diattacounda-RN6 (1,5 km)  
 digue-route de Badiary (0,8 km).

. réfection de tronçons de pistes

Sandinière - Tanaff (15 km)  
 Sédhiou - Bambaly (18 km).

- Bâtiments

. Constructions

10 salles de classe  
 1 maternité (Médina El hadji Souané)  
 3 centres apicoles dont 1 en cours  
 2 magasins céréaliers dont 1 en cours  
 1 atelier presse de sésame (Médina E. SOUANE)  
 1 usine d'extraction d'huile de sésame (Faoune)  
 4 ateliers-forges dont 2 en cours  
 2 quais d'embarquement de bétail  
 8 bâtiments pour les Caisses Populaires d'épargne et de crédit  
 1 bâtiment équipé pour la fabrication de fromage  
 4 poulaillers de GIE avicoles

. Réfections

5 salles de classes  
 1 maternité à Diacounda  
 5 magasins céréaliers  
 stade municipal de Sédhiou (clôture et terrassement)  
 plate forme de la gare routière de Sédhiou en latérite  
 divers (logement sage-femme, bâtiment préfecture)

### 3.2.2.2. Programme hydraulique

Sur la base de requêtes des populations, 100 puits modernes ont été réalisés soit pour l'alimentation en eau soit pour soutenir la réalisation de projets productifs.

### 3.2.2.3. Dignes anti-sel et exploitation des vallées

Le PRIMOCA a consenti un important investissement pour la construction des digues anti-sel au niveau des vallées de Bakoum, Badiary et Saré Mory.

La mise en valeur de ces vallées a débuté avec le projet pilote de Bakoum qui a permis l'organisation des femmes bénéficiaires en GIE.

Ce GIE suivi par un encadrement rapproché a expérimenté la culture de deux variétés de riz adaptées à l'acidité et à la salinité de la vallée : les résultats positifs obtenus ont emmené les femmes de Badiary à solliciter le même type d'appui.

Il est à signaler que les vallées ont fait l'objet d'un suivi technique constant (marée, salinité, acidité).

### 3.2.2.3. Activités sectorielles

#### a) Santé animale

L'objectif du PRIMOCA en matière de protection du cheptel est axé sur le renforcement des acquis sanitaires, le contrôle voire l'éradication des pathologies épizootiques et enzootiques.

Les actions de santé animale du Programme ont concerné la lutte contre les maladies telluriques, les parasitoses et la mise en place des pharmacies vétérinaires. Les deux maladies à déclaration obligatoire, peste et péripneumonie contagieuse bovines, font l'objet d'une campagne nationale de vaccination.

#### a.1. Vaccination et déparasitage

Le PRIMOCA en collaboration avec le Service Technique Départemental de l'Élevage s'appuie sur les G.I.E et fédérations d'éleveurs pour l'exécution du programme entièrement subventionné (médicaments, carburants, indemnités de déplacement des agents).

Les éleveurs participent au coût de la vaccination. Ces participations financières sont collectées par les G.I.E. pour constituer un fonds de protection sanitaire déposé dans un compte ouvert à la CNCAS.

Cette approche permettra aux éleveurs de pouvoir prendre en charge ce type d'opération même après le PRIMOCA.

Les résultats obtenus sur deux années ont permis une couverture sanitaire de l'ordre de 40 % .

Pour 1993, la situation au 30 septembre se présente comme suit:

- Vaccination carbosympto	28.091 têtes
- Vaccination carbovin	31.482 "
- Vaccination Pasteurellox	581 "
- Vaccination Pasteurellad	395 "
- Déparasitage	5.814 "

#### **a.2. Pharmacies vétérinaires**

Le réseau de distribution de produits vétérinaires dans le département est encore très lâche et ne permet pas toujours une satisfaction de la demande. Cela explique l'option du Programme relative à la mise en place de pharmacies vétérinaires gérées par les auxiliaires membres des G.I.E pilotes d'éleveurs.

Le stock de base est déjà fourni par le PRIMOCA et une quinzaine de GIE pilotes ont déjà ouvert leurs comptes à la CNCAS.

#### **b) Pêche**

Les actions menées par le PRIMOCA découlent d'une étude menée sur le secteur. Elles ont concerné l'amélioration en équipement de 10 G.I.E de pêcheurs et l'orientation au crédit du GIE Agripêche pour la transformation de produits halieutiques.

#### **c) Horticulture**

Le PRIMOCA appuyé 13 GIE maraîchers en équipements (puits, bassins...), en intrants et en conseils techniques.

Dans le domaine de l'arboriculture, 3 GIE ont bénéficié de formation en surgreffage de manguiers et d'équipements.

Le PRIMOCA a également réalisé les études de base pour la réhabilitation des périmètres bananiers initiés par des projets antérieurs. Elles concernent surtout des essais de débits de forages destinés à l'irrigation.

La transformation de la tomate a été expérimentée avec les groupements de femmes de l'AAJAC-COLUFIFA à Faoune et de la FADECBA à Boukaour.

#### **d) Aviculture**

Quatre (4) GIE ont été soutenus par la construction de poulaillers, par l'acquisition de petits matériels ainsi que par l'accès au crédit pour le financement de leurs activités.

#### **e) Programme de Banques de céréales**

Le programme banques de céréales est initié depuis 1991 en vue notamment d'une meilleure organisation de la commercialisation des produits céréaliers (mil, sorgho, maïs et riz) dont les prix fluctuent notablement en cours d'année.

Le PRIMOCA a installé seize (16) banques dans le département ainsi réparties :

- arrondissement de Djibabouya : 4
- arrondissement de Boukiling : 6
- arrondissement de Diattacounda : 4
- arrondissement de Diendé : 1
- arrondissement de Tanaff : 1

#### **f) Activités de Commercialisation**

Le Primoca a procédé à l'étude des problèmes de commercialisation de certains produits de la zone tels que les céréales, les produits horticoles, le bétail, les sous produits de l'élevage etc...

En 1993, l'option a porté sur les actions pratiques telles que la recherche de commerçants et de débouchés aux produits, l'assistance aux organisations dans les activités commerciales, la promotion des contacts entre producteurs et acheteurs etc...

Cette orientation a abouti à la tenue d'un forum réunissant les producteurs, les commerçants et les transporteurs du département pour la mise en place d'une agence départementale d'appui à la commercialisation des produits " ADAC " de la zone.

Ce forum a permis également la création du GIE Promotion Commerciale de Sédhiou " PROCOMS " qui regroupe ces différents partenaires pour gérer, avec l'aide dégressive du PRIMOCA et les services techniques départementaux, le fonctionnement de cette agence.

#### **g) Projets-tests de développement local intégré**

Les projets-tests visent un développement local intégré en recherchant une synergie entre les différents secteurs des activités économiques en collaboration avec des organisations paysannes structurées.

Six conventions de projets-tests ont été signées avec des organisations ou fédérations paysannes et mises en oeuvre dans les cinq arrondissements du département.

L'assistance à ces projets-tests consiste en des appuis matériels, techniques et financiers.

Les activités menées ont permis la réalisation d'infrastructures telles que la fromagerie, les centres apicoles, les ateliers de forge, les mares renforcées par des puits et abreuvoirs pour le bétail, les quais d'embarquement de bovins, les pistes d'accès, les magasins céréaliers, l'usine d'extraction d'huile de sésame...

Dans l'exécution des activités des projets-tests, le Programme a mis à leur disposition des appuis logistiques (chambre froide, équipements agro-industriels, bureaux, motos, carburant).

Le PRIMOCA a également fourni une assistance dans les domaines de la formation technique, de la recherche de financements bancaires et de la commercialisation (validation et écoulement des produits).

Il s'agit des projets-tests de:

- la FECAPS, (arrondissement de Djibabouya),
- la FADECBA, (arrondissement de Diattacounda),
- l'AAJAC/COLUFIFA, (arrondissement de Bounkiling),
- l'Union SOFORAYE, (arrondissement de Bounkiling),
- l'ASSOLUCER, (arrondissement de Diendé),
- SOUNA BALMADOU, (arrondissement de Tanaff).

Les responsables de ces projets-tests ont créé une cellule de coordination de leurs activités devant évoluer à terme en une O.N.G.

#### **h) Activités socio-culturelles et socio-éducatives**

Dans ce domaine, le Programme a mené diverses activités envers les jeunes à travers soit leurs associations soit les structures officielles d'encadrement technique.

A ce titre, le PRIMOCA a opéré à :

- la redynamisation du CDEPS de Sédhiou par la création de sections sportives équipées de manière satisfaisante pour la culture physique, les combats et arts martiaux et une section récréative ;
- la dotation en matériels sportifs (bas, chaussures, protège-tibias, ballons) des équipes du département affiliées à la fédération sénégalaise de football ;
- l'équipement du lycée et des collèges de Sédhiou, Marsassoum et Goudomp en matériel de gymnastique (poids, tapis, ballons, etc...) ;
- l'équipement des aires de jeux des communes et communautés rurales en poteaux et filets de but réglementaires ;
- l'appui au vidéo club du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de Sédhiou (CLAC) ;

- . l'appui aux ASC pour des opérations Sédhiou ville propre et l'organisation de week-end culturels ;
- . divers autres appuis au Service départemental de la jeunesse et des sports et divers appuis aux associations de jeunes.

Le PRIMOCA a également participé à l'organisation des deuxièmes journées culturelles de Sédhiou en 1991 par une subvention et des appuis logistiques.

### **i) Actions socio-communautaires**

Sur requête du Comité Départemental de Développement de Sédhiou de suivi-évaluation du PRIMOCA tenu en juillet 1992, un programme d'appui aux structures sanitaires a été initié en collaboration avec le District médical de Sédhiou pour atteindre les objectifs du Programme Elargi Vaccination (PEV), de la Réhydratation par Voie Orale (RVO) et de l'Initiative de Bamako (accessibilité du médicament utile aux populations) etc...

En matière d'allègement des travaux féminins, le PRIMOCA, compte tenu des résultats positifs d'un programme-test, a procédé à la généralisation de l'utilisation du moulin à mil.

Les actions dans ce domaine ont permis la fourniture de 4 moulins neufs, la réparation de 15, la formation en gestion des groupements féminins bénéficiaires et la formation des meuniers.

Les femmes ont été initiées aux techniques de transformation semi-artisanales de produits locaux (huile de palme en savon, purée de tomate) et à la teinture. Après ces formations, elles sont invitées à s'organiser en GIE pour accéder au crédit bancaire et valoriser leur savoir faire.

### **3.2.3. CREDIT RURAL**

#### **3.2.3.1. Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS)**

La convention de gestion et d'administration du Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS) a été signée entre le PRIMOCA et la Caisse Nationale du Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS).

Cet accord intervenu en janvier 1992 s'est concrétisé par l'installation en juin 1992, dans le bâtiment construit par le PRIMOCA, du Bureau CNCAS de Sédhiou et la définition des conditions d'accès et d'éligibilité au crédit rural des populations et opérateurs du département de Sédhiou

Grâce à ce Fonds de Roulement Départemental, le PRIMOCA intervient de manière significative dans l'octroi du crédit rural par la CNCAS avec les facilités suivantes :

- . la garantie à 70 % ou à 100 % selon le cas des crédits accordés par la CNCAS,

- . la prise en charge des frais de dossiers en faveur des Caisses populaires d'épargne et de crédit "CAPEC" ,
- . la participation à l'apport personnel exigé par la CNCAS,
- . l'octroi de ristournes pour les remboursements à échéance.

Les opérations de la banque ont donné les résultats ci-dessous :

- . le total des comptes de dépôt est passé de 51 en juillet 1992 à 560 en juillet 1993 avec des soldes respectifs de 21 millions de F CFA et de 257 millions de F CFA.
- . les crédits consentis à une soixantaine de GIE et d'associations paysannes, dans la période, sont répartis comme suit.

	Juillet 1992	Juillet 1993
Agriculture	15.132.320	109.896.863
Elevage		609.760
Exploitation forestière		4.812.400
Commerce rural	3.200.000	13.985.095
Tourisme	2.500.000	
Habitat rural	960.000	
Constructions rurales		3.150.000
Total	21.792.320	132.454.118

Le tableau suivant donne la situation, au 30 septembre 1993,

Secteurs	Montant
Agriculture	109.896.863
Elevage	1.284.100
Pêche	8.887.200
Commerce	14.185.095
Exploitation forestière	4.812.400
Constructions rurales	3.150.000
Avances/récoltes	13.175.874
Prêts personnels ordinaires	650.000
Transformation	2.500.000
Total	156.041.532

### 3.2.3.2. Programme des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC)

Le PRIMOCA, après plusieurs études, a soutenu la mutualisation au sein du département de Sédhiou, la seule voie valable, pour permettre le financement des activités des populations les plus démunies, notamment les femmes et les jeunes.

Cette option devenue réalité a suscité un engagement profond des populations et de leurs responsables. Elle est aussi perçue comme porteuse d'espoirs pour résoudre en grande partie le financement des activités productives et sociales menées.

Huit (8) Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) ont été implantées, à la suite d'un large séminaire d'information des populations (élus locaux, représentants des organisations paysannes et services techniques départementaux). Elles sont localisées à :

- \* Walicounda (TANAFF),
- \* Niassène Diola (DJIBABOUYA),
- \* Bloc Village (DIENDE),
- \* Médina El Hadj Souané (DIENDE),
- \* Djiragone (BOUNKILING),
- \* Faoune (BOUNKILING),
- \* Sédhiou (Commune),
- \* Bambaly (DIENDE)

Les principales actions entreprises ont concerné :

- . la formation des membres des organes et des gérants,
- . les constructions de bâtiments équipés et la dotation en matériels et fournitures de bureau aux CAPEC,
- . l'appui au Conseil Consultatif des CAPEC qui peut être perçu comme la "pré-union" à l'instar des pré-coopératives et qui est créé par les présidents des caisses du réseau ; cette structure a pour mission générale de préparer toutes les conditions pour la création de l'union des CAPEC du département de Sédhiou,
- . les séances de supervision du fonctionnement des CAPEC par les membres du Comité de Pilotage du PRIMOCA en collaboration avec les services techniques départementaux,
- . la demande d'agrément de ces CAPEC accordée par le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan.



## IV. EXECUTION FINANCIÈRE

Situation financière du Programme au 31/10/1993  
(Contrat entre l'Administration Italienne et la COSVINT)

Rubrique	Montant contrat	Réalisations au 31/10/1993	Disponible
<b>Partie A. Fournitures</b>			
A1. Fournitures définies	11 089 900 000	11 087 000 000	2 900 000
A2. Fournitures identifiées	1 372 000 000	1 369 786 399	2 213 601
A3. Fournitures à identifier	1 000 000 000	1 000 000 000	0
<b>Total partie A</b>	<b>13 461 900 000</b>	<b>13 456 786 399</b>	<b>5 113 601</b>
<b>Partie B Personnel expatrié</b>			
B1 Assist tech PRIMOCA et B3 Consultations ponctuelles	7 278 550 000	6 385 716 000	892 834 000
B2. Assit techn UTO	1 860 000 000	1 320 834 000	539 166 000
<b>Total partie B</b>	<b>9 138 550 000</b>	<b>7 706 550 000</b>	<b>1 432 000 000</b>
<b>Partie C Constructions</b>			
C1. Routes	26 408 997 000	22 513 072 085	3 895 924 915
C2. Pont de Diaroumé	2 790 000 000	2 805 000 000	-15 000 000
C3. Bâtiments	4 923 200 000	4 923 200 000	0
C4. Stations radios	380 000 000	380 000 000	0
C5. Senelec	509 000 000	509 000 000	0
C6. BHA	9 857 200 000	8 715 636 000	1 141 564 000
C7. Réfection TP	118 000 000	118 000 000	0
<b>Total partie C</b>	<b>44 986 397 000</b>	<b>39 963 908 085</b>	<b>5 022 488 915</b>
<b>Partie D Etudes</b>			
D1. Etudes et projets définis	3 016 000 000	3 004 950 000	11 050 000
D2. Etudes et projets à identifier	603 050 000	603 000 000	50 000
<b>Total partie D</b>	<b>3 619 050 000</b>	<b>3 607 950 000</b>	<b>11 100 000</b>
<b>Partie E Services</b>			
E1. Somme à disposition	22 675 103 000	19 920 046 000	2 755 057 000
E2. Frais généraux	10 947 000 000	9 552 133 000	1 394 867 000
<b>Total partie E</b>	<b>33 622 103 000</b>	<b>29 472 179 000</b>	<b>4 149 924 000</b>
<b>Total Général</b>	<b>104 828 000 000</b>	<b>94 207 373 484</b>	<b>10 620 626 516</b>

L'enveloppe financière de 104,828 milliards de liras (24 milliards de F CFA) allouée au Programme PRIMOCA est utilisée à hauteur de 90 % . Le reliquat de 10,621 milliards de liras soit 1,931 milliards de F CFA est la somme disponible pour couvrir les activités du Programme jusqu'en mai 1994.

Le reliquat qui concerne plus directement la Direction du Programme (E1: Somme à disposition) s'élève 2.755.057.000 liras soit 500.919.455 F CFA environ.

## V. IMPACTS DU PROGRAMME PRIMOCA

L'exécution du Programme PRIMOCA a contribué de façon indéniable à lever les contraintes d'un développement rural intégral qui considère de manière combinée les infrastructures, la production, les incitations technico-financières, les aspects socio-culturels et environnementaux.

Dans ce cadre, il est mis à la disposition du monde rural les instruments (investissements fixes, services et moyens techniques, formation, crédit rural) avec lesquels les dynamiques endogènes peuvent s'exprimer de façon positive.

Les impacts du Programme peuvent s'analyser comme suit.

### 5.1. Désenclavement

L'accès du département est facilité par la réalisation des infrastructures ci-après.

La route bitumée Sédhiou-Madina Wandifa et la restauration du pont de Diaroumé permet de relier le chef-lieu du département à la route nationale n°4 avec au moins un gain d'une heure par rapport à la situation d'avant projet et sans obligation de changer de véhicule à cause de l'état du pont sur la rivière Soungrougrou.

La réfection de la piste Sandinière-Tanaff et l'appui au fonctionnement du bac Sandinière-Sédhiou ont facilité de manière notable la liaison du département par Tanaff au chef-lieu de Région (Kolda) et à Ziguinchor.

De même, la réfection de la piste Sédhiou-Bambaly a assuré une meilleure évacuation de divers produits primaires comme les bananes des périmètres de la zone du Boudhié-Samine.

L'achèvement de la piste Sédhiou-Marsassoum facilitera la liaison entre la Commune de Sédhiou et la partie ouest du département voire Ziguinchor.

Globalement, le désenclavement de Sédhiou a permis de rendre plus fluide le transport des personnes et des marchandises à l'intérieur du département d'une part et à l'extérieur (Kolda, Dakar, Ziguinchor, Guinée Bissau...).

La réalisation de ces routes a eu un impact important notamment sur l'approvisionnement en biens de consommation et en facteurs de production en quantité et dans des délais tout à fait acceptables.

En outre, leur effet sur le bien-être des populations peut s'apprécier notamment par la rapidité des évacuations sanitaires, par la création d'emplois dans différents secteurs tels que le transport, le commerce, etc...

## 5.2. Programme hydraulique

L'impact du programme hydraulique peut s'apprécier à plusieurs niveaux.

Des pénuries d'eau ont pu être évitées car les forages et puits profonds assurent une disponibilité de cette denrée en quantité et en qualité toute l'année.

Dans le même ordre d'idée, le bien être des populations est raffermi par l'allègement des corvées d'eau pour les femmes, la baisse des maladies causées par les eaux polluées grâce au programme de sensibilisation et de gestion des points d'eau.

Sur le plan agricole, la réalisation du programme hydraulique a permis d'effectuer des cultures irriguées (maraîchage, périmètres bananiers...) ce qui a une incidence significative sur les revenus ruraux et la qualité de l'alimentation.

Le programme hydraulique a également soulagé les éleveurs grâce aux puits pastoraux et a réduit les conflits entre agriculteurs et pasteurs (préservation des zones cultivées).

En terme de création d'emploi, des GIE ont été érigés pour assurer la sensibilisation des populations dans la gestion et l'exploitation des points d'eau d'une part et dans la réparation et la maintenance des infrastructures et équipements hydrauliques.

Dans ce cadre, il y a lieu de noter la responsabilisation des populations à travers les comités de gestion appelés à supporter les coûts de fonctionnement et de maintenance des points d'eau.

Il peut enfin être noté que le Programme hydraulique a été exécuté par la BHA dont les locaux abriteront à terme le service départemental de l'Hydraulique de Sédhiou à créer.

Enfin, de par la dispersion des points d'eau, l'on peut considérer que l'objectif d'avoir un point d'eau tous les 2 km est atteint, niveau appréciable mais à réduire jusqu'à 500 mètres à défaut d'avoir l'eau à domicile.

## 5.3. Electrification de la commune

Le renforcement de la centrale électrique de la commune de Sédhiou a permis à la Société Nationale d'Electricité (SENELEC) d'anticiper de dix (10) son programme d'investissements dans la zone avec une satisfaction des demandes (accroissement des abonnés) et un approvisionnement correct en énergie électrique.

#### 5.4. Aménagements et protection des vallées

La protection des vallées et la récupération des terres salées pour la riziculture, constituent un élément important dans la gestion des ressources naturelles du département de Sédhiou qui compte une quarantaine de vallées.

Tous les résultats des travaux réalisés par le Programme dans ce domaine ne sont pas mesurables dans le court terme. Toutefois, il peut être noté des impacts positifs au niveau de la mise en valeur de la vallée de Bakoum.

Une bonne partie des superficies de la vallée de Bakoum, avant impropre à la culture, a pu être exploitée par des femmes organisées en GIE et encadrées par le PRIMOCA. Des rendements intéressants ont été obtenus (3t/ha pour la parcelle pilote alors que la zone était devenue impropre à la riziculture).

Les résultats satisfaisants de cette expérience ont entraîné une demande d'assistance similaire des femmes de la vallée de Badiary.

#### 5.5. Education

La construction de salles de classes et l'achèvement de l'électrification du lycée de la commune par le PRIMOCA ont considérablement amélioré la fréquentation scolaire dans le département de Sédhiou faisant ainsi passer le taux de scolarisation de 27 % en 1982 à 44 % en 1992.

Le PRIMOCA a également appuyé dix-neuf (19) écoles élémentaires à travers le programme des activités scolaires qui a permis de :

- favoriser l'insertion de l'école dans son environnement par l'exécution d'activités productives en rapport avec les besoins du milieu ;

- initier les élèves à la gestion et à l'esprit coopératif;

- lier l'école à la vie, l'enseignement à la production ;

- réduire le taux de déperdition scolaire.

Toutes ces actions contribuent à enrichir les ressources humaines du département.

#### 5.6. Santé

La disponibilité des infrastructures sanitaires dans les zones rurales ainsi que les appuis du PRIMOCA en matière de soins de santé primaire (dotation en médicaments de première nécessité et sensibilisation des populations de la Commune et des villages environnants) ont permis une meilleure couverture sanitaire et ont développé le réflexe de consulter le personnel médical d'où un traitement plus systématique des maladies.

### **5.7. Santé animale**

L'appui du PRIMOCA a permis une couverture sanitaire de 40 % du cheptel bovin du département par le déparasitage et par la lutte contre les maladies telluriques.

Les ovins bénéficient également d'un suivi permanent avec le programme de promotion des bergeries gérées par les femmes bénéficiaires membres des associations paysannes.

Les actions entreprises ont un impact sur les capacités organisationnelles et la responsabilisation des éleveurs par la gestion d'un fonds pastoral départemental ainsi que par la mise en place de petites pharmacies vétérinaires par les GIE d'agropasteurs appuyés par les relais techniques membres.

### **5.8. Formation - Alphabétisation**

Le PRIMOCA a investi dans la formation pour rendre les opérateurs économiques aptes à se prendre en charge eux-mêmes.

Dans ce cadre, le Centre de Formation Agricole a entrepris des séminaires sur différents thèmes et des séances de démonstration dont certaines sur les champs des producteurs.

Cette activité du CFA a concerné plus de 260 personnes pour les séminaires et une trentaine d'hectares de démonstration.

Par ailleurs, il a été ouvert 43 centres d'alphabétisation gérés avec la participation des associations paysannes, les communautés rurales et l'Inspection Départementale de l'Enseignement Élémentaire.

A raison de 30 auditeurs par centre, le programme d'alphabétisation a touché plus de 1290 personnes si l'on considère les auditeurs libres.

### **5.9. Appui aux services administratifs départementaux**

Le PRIMOCA a apporté son concours aux services techniques départementaux dans la mise en oeuvre d'activités relevant de leurs propres initiatives. Dans ce cadre, il peut être noté les appuis matériels (véhicules, constructions ou réfections de bureaux, carburant, frais de déplacement...) pour améliorer leurs conditions de travail et leur efficacité.

Ces services techniques, dans leurs domaines de compétence respectifs, ont également soutenu les activités initiées par le PRIMOCA qui leur a fourni les moyens nécessaires.

### **5.10. Promotion d'opérateurs privés**

La promotion des activités productives initiées par le PRIMOCA s'est concrétisée par l'émergence d'opérateurs privés dans différents secteurs.

Des opérateurs économiques du département ont pu créer de petites entreprises de production ou de commerce (aviculture, maraîchage, fruiticulture, embouche, commercialisation de facteurs de production...).

Après une subvention initiale, les structures créées assurent le fonctionnement de leurs activités soit par autofinancement soit par recours au crédit bancaire.

Un des résultats de cette émergence d'opérateurs économiques est une plus grande disponibilité de biens et services par rapport à la situation d'avant projet.

Dans les projets-tests, les constats ci-dessus sont aussi valables. Leur particularité est l'accentuation de la gestion collective de différents secteurs avec la recherche de leur synergie.

L'autopromotion entreprise à travers la mise en place des projets-tests s'est traduite par une rationalisation de l'exploitation des ressources locales.

Il a été établi une complémentarité entre l'agriculture et l'élevage dans l'utilisation de la traction animale et de la fumure organique dans les parcelles.

Dans le même ordre d'idées, le regroupement des troupeaux autour des mares naturelles pour l'abreuvement du bétail aménagées par le PRIMOCA ont réduit la divagation des animaux sur les terres de culture.

Il a également permis une régularité dans l'approvisionnement en lait pour la fromagerie créée au niveau du projet-test de l'arrondissement de Djibabouya avec la Fédération des Agropasteurs de Sansamba (FECAPS).

La réalisation des quais d'embarquement équipés de bascule pèse-bétail a une incidence positive sur la commercialisation des bovins dans le département évitant aux éleveurs de conduire les animaux dans les marchés hebdomadaires hors du département ou de les vendre au niveau exploitation à des intermédiaires spéculateurs (les téfankés).

D'autres relations intersectorielles sont également observées avec la mise place d'unités de transformation de produits primaires: centres apicoles/apiculteurs, fromagerie/éleveurs, usine d'extraction d'huile de sésame/producteurs de sésame...

Ces unités de transformation consomment des services dont le PRIMOCA a appuyé la création : menuiseries, ateliers de forge pour la réparation des équipements ruraux, Agence Départemental d'Appui à la Commercialisation (ADAC) créée par le GIE Promotion Commerciale de Sédhiou regroupant producteurs, transporteurs et commerçants...

Toute cette dynamique se traduit par une consolidation des exploitations traditionnelles et par la création de nouveaux emplois. Il s'en suit un accroissement des revenus ruraux et une limitation de l'exode rural.

#### 5.11. Autosuffisance alimentaire

Le PRIMOCA a entrepris au niveau du département un soutien important en faveur du développement de la céréaliculture avec un appui pour l'acquisition d'intrants, d'équipement agricoles et par la mise en place de banques de céréales.

L'impact de cette activité est mesurable par l'accroissement des superficies cultivées et peut s'apprécier au niveau des rendements observés dans le département.

Les seize (16) banques de céréales mises en place ont permis des prix plus rémunérateurs au moment des récoltes et ont facilité le remboursement des crédits de campagne.

Pour l'hivernage 1994, ces banques contribueront à éviter un endettement exorbitant des producteurs pendant la période de soudure dans la mesure où leurs produits sont moins cher que ceux des commerçants spéculateurs.

#### 5.12. Crédit rural

Le PRIMOCA a mis en place un système de crédit rural dont l'objectif est d'assurer la jonction entre le crédit classique et le crédit mutuel.

Dans le domaine du crédit classique, le Programme a permis l'implantation d'une banque dans le département évitant les opérateurs d'aller à Ziguinchor ou à Kolda.

Le Bureau CNCAS de Sédhiou a permis au 30 septembre 1993, l'ouverture de 632 comptes avec un solde créditeur de 157.237.035 F CFA et des crédits octroyés à 68 GIE pour un montant de 177.833.852 F CFA.

En matière de mutualisation, huit (8) caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) ou banques de proximité, sont implantées avec environ 2110 membres au 30 novembre 1993 et un niveau d'épargne de 14.772.641 F CFA.

Ces résultats n'ont été possibles que parce que le PRIMOCA a entrepris, avec les bénéficiaires de ses activités, la mise en place des préalables nécessaires à l'utilisation du crédit (de la banque ou des CAPEC), à savoir le travail productif à la fois consommateur et fournisseur de services.

## VI. ACTIONS DE CONSOLIDATION

Le Programme du PRIMOCA devant arriver à terme le 24 mai 1994, Le présent projet programme de consolidation du processus d'auto-développement déjà amorcé dans le département de Sédhiou est élaboré à la demande du Conseil de Surveillance pour une prolongation du Programme PRIMOCA de 18 mois avec un montant de 5,9 milliards de F CFA.

Les contraintes rencontrées durant l'exécution du Programme et rappelées ci-dessous, justifient la mise en oeuvre de cette phase de consolidation :

- l'érosion des ressources financières due :
  - . au décalage entre la conception et le démarrage effectif du projet : 7 ans (1982-1987) ;
  - . à l'adaptation des règles de fonctionnement du projet à la politique de désengagement et de privatisation du pays bénéficiaire ainsi que celles des infrastructures, notamment routières aux normes sénégalaises (augmentation des standards initialement retenus par le projet) ;
  - . à l'importance de la dévaluation de la lire italienne par rapport au franc CFA (25 % au moins) intervenue à partir de septembre 1992 ;
- la mise en place tardive du crédit rural avec le Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS).

Ainsi, la phase de consolidation mettra davantage l'accent sur les volets suivants :

- le désenclavement interne du département (pistes de production et réfection des bacs de Sédhiou et de Marsassoum) ;
- l'Hydraulique avec la réhabilitation des anciens forages ainsi que le raccordement des villages à ces forages ;
- le crédit rural par l'appui à l'organisation, l'équipement et la formation des Caisses Populaires d'épargne et de Crédit ;
- la consolidation et la démultiplication des projets de développement local intégré.

Le coût de la phase de consolidation estimé à 5,9 milliards de F CFA environ, est réparti essentiellement entre les activités de la Direction du PRIMOCA et les interventions à l'entreprise COSVINT selon les pourcentages suivants :



DP PRIMOCA	55 %
Hydraulique	25 %
Travaux Routiers	12 %
Fournitures	8 %

**6.1. Schéma de fonctionnement du PRIMOCA avec ses différents partenaires (administration, populations bénéficiaires, organisations privées)**

Le rôle de la Direction du Programme, pendant la phase de consolidation, consistera essentiellement à mettre en place une structure légère chargée de concevoir, programmer et contrôler l'exécution des différentes activités ainsi confiées à des organismes auxiliaires afin de faciliter à terme son désengagement total avec l'émergence de structures aptes à pérenniser les acquis du projet.

Cette nouvelle orientation du PRIMOCA sera renforcée par la recherche de financements complémentaires en relation avec les populations bénéficiaires, auprès de bailleurs de fonds disposés à soutenir les actions entreprises.

Le PRIMOCA s'emploiera par conséquent à amener les bénéficiaires des interventions à engager la partie des investissements qui leur incombe pour le fonctionnement correct de leurs activités.

Pour conduire cette phase, la Direction du PRIMOCA, sera essentiellement composée de :

- la Direction technique ;
- la Direction administrative et financière.

Elle s'appuiera sur les services et les différents organismes auxiliaires ci-après :

- . l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) pour la construction ou la réfection des infrastructures complémentaires,
- . la Brigade Hydraulique d'Appui pour la réalisation de puits de promotion,
- . l'ONG des fédérations paysannes bénéficiaires des projets-tests,
- . le Bureau de la CNCAS/Sédhiou,
- . les Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) ainsi que leur Conseil Consultatif,
- . le centre de Formation Agricole avec une gestion autonome,

## VI. ACTIONS DE CONSOLIDATION

Le Programme du PRIMOCA devant arriver à terme le 24 mai 1994, Le présent projet programme de consolidation du processus d'auto-développement déjà amorcé dans le département de Sédhiou est élaboré à la demande du Conseil de Surveillance pour une prolongation du Programme PRIMOCA de 18 mois avec un montant de 5,9 milliards de F CFA.

Les contraintes rencontrées durant l'exécution du Programme et rappelées ci-dessous, justifient la mise en oeuvre de cette phase de consolidation :

- l'érosion des ressources financières due :
  - . au décalage entre la conception et le démarrage effectif du projet : 7 ans (1982-1987) ;
  - . à l'adaptation des règles de fonctionnement du projet à la politique de désengagement et de privatisation du pays bénéficiaire ainsi que celles des infrastructures, notamment routières aux normes sénégalaises (augmentation des standards initialement retenus par le projet) ;
  - . à l'importance de la dévaluation de la lire italienne par rapport au franc CFA (25 % au moins) intervenue à partir de septembre 1992 ;
- la mise en place tardive du crédit rural avec le Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS).

Ainsi, la phase de consolidation mettra davantage l'accent sur les volets suivants :

- le désenclavement interne du département (pistes de production et réfection des bacs de Sédhiou et de Marsassoum) ;
- l'Hydraulique avec la réhabilitation des anciens forages ainsi que le raccordement des villages à ces forages ;
- le crédit rural par l'appui à l'organisation, l'équipement et la formation des Caisses Populaires d'épargne et de Crédit ;
- la consolidation et la démultiplication des projets de développement local intégré.

Le coût de la phase de consolidation estimé à 5,9 milliards de F CFA environ, est réparti essentiellement entre les activités de la Direction du PRIMOCA et les interventions à l'entreprise COSVINT selon les pourcentages suivants :

DP PRIMOCA	55 %
Hydraulique	25 %
Travaux Routiers	12 %
Fournitures	8 %

### 6.1. Schéma de fonctionnement du PRIMOCA avec ses différents partenaires (administration, populations bénéficiaires, organisations privées)

Le rôle de la Direction du Programme, pendant la phase de consolidation, consistera essentiellement à mettre en place une structure légère chargée de concevoir, programmer et contrôler l'exécution des différentes activités ainsi confiées à des organismes auxiliaires afin de faciliter à terme son désengagement total avec l'émergence de structures aptes à pérenniser les acquis du projet.

Cette nouvelle orientation du PRIMOCA sera renforcée par la recherche de financements complémentaires en relation avec les populations bénéficiaires, auprès de bailleurs de fonds disposés à soutenir les actions entreprises.

Le PRIMOCA s'emploiera par conséquent à amener les bénéficiaires des interventions à engager la partie des investissements qui leur incombe pour le fonctionnement correct de leurs activités.

Pour conduire cette phase, la Direction du PRIMOCA, sera essentiellement composée de :

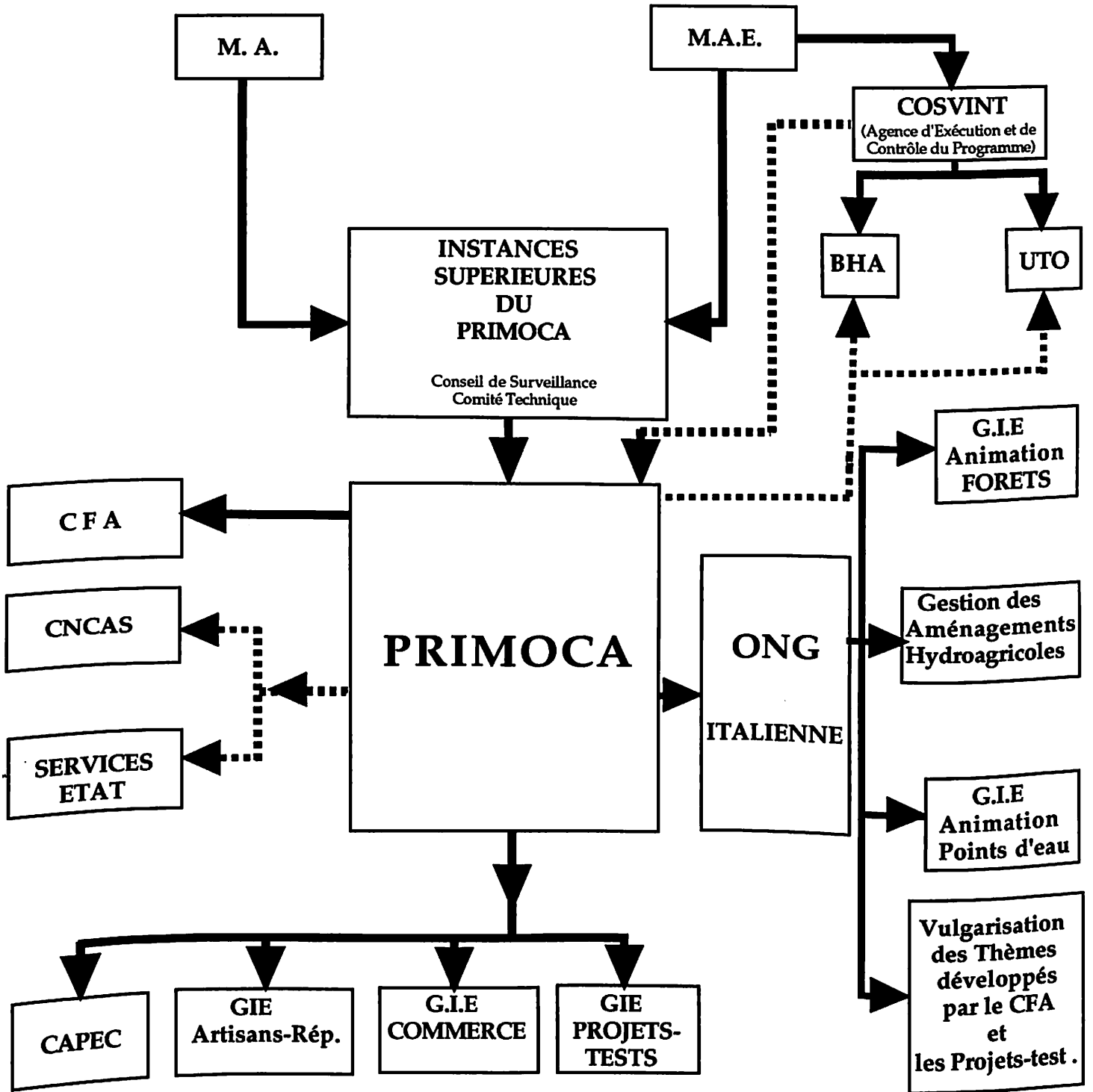
- la Direction technique ;
- la Direction administrative et financière.

Elle s'appuiera sur les services et les différents organismes auxiliaires ci-après :

- . l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) pour la construction ou la réfection des infrastructures complémentaires,
- . la Brigade Hydraulique d'Appui pour la réalisation de puits de promotion,
- . l'ONG des fédérations paysannes bénéficiaires des projets-tests,
- . le Bureau de la CNCAS/Sédhiou,
- . les Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) ainsi que leur Conseil Consultatif,
- . le centre de Formation Agricole avec une gestion autonome,

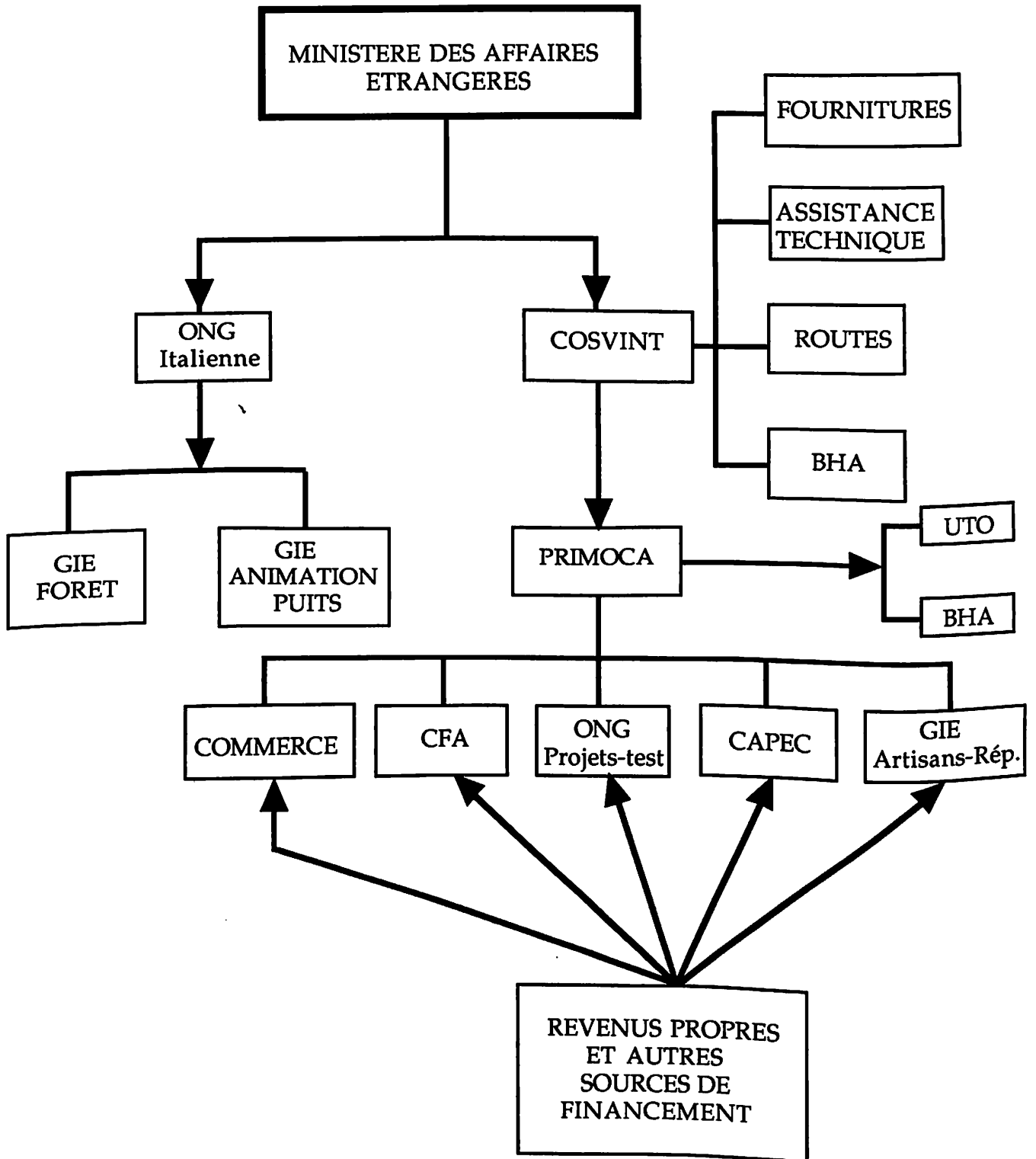
- . l'atelier mécanique comme centre des prestations de services avec une gestion privée,
- . les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) contractuels chargés de la réalisation des certaines activités dont le GIE Promotion Commerciale de Sédhiou.
- . une ONG italienne pour appuyer les actions de sensibilisation et de gestion des points d'eau, des forêts, des aménagements hydro-agricoles et la vulgarisation des thèmes techniques développés par le CFA.

# SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DU PRIMOCA



liaison fonctionnelle  
 liaison hiérarchique

# PLAN GENERAL DE FINANCEMENT DE LA PHASE DE CONSOLIDATION



## 6.2. Programme d'intervention pour la consolidation des acquis du projet PRIMOCA

Les activités du Programme se subdivisent en deux catégories :

- celles réalisées à l'entreprise, la COSVINT,
- celles réalisées par la Direction du Programme.

### 6.2.1. Activités à l'entreprise

#### 6.2.1.1. Constructions de pistes complémentaires

Les travaux concernent :

- le dernier tronçon de l'axe Sédhiou-Marsassoum, qui sera réalisé avec une piste en latérite de 8,00 m de largeur et de 8,5 km de longueur, en préservant la chaussée goudronnée de Marsassoum, long de 1,5 km environ jusqu'au fleuve Soungrougrou ; le temps d'exécution sera de 4 mois;
- le tronçon de Sandinière-Tanaff, qui sera réalisée avec une piste en latérite de 8,00 m de largeur et de 15 km de long dont le projet est déjà approuvé, mais avec diminution de la pente transversale des talus à 3/1; le temps d'exécution sera de 6 mois (la construction de cette piste avait été suspendue durant la première phase par manque de fonds).

Sur la base des prix contractuels, les coûts de construction sont les suivants :

- Tronçon supplémentaire Sédhiou-Marsassoum (8,5 km) (y compris élaboration projet d'exécution)	222 Millions FCFA
- Route Sandinière-Tanaff (15 km)	430 Millions FCFA
TOTAL	652 Millions FCFA

### 6.2.1.2. Secteur de l'Hydraulique

#### 6.2.1.2.1. Considérations générales

De l'examen général des infrastructures hydrauliques dans le département, on peut faire les constats suivants :

- il y a des zones où, pour les raisons exposées ci-après, il n'a pas encore été possible d'assurer un approvisionnement adéquat en eau ;

- dans la première phase on a privilégié la construction de forages équipés de châteaux d'eau à une hauteur suffisante pour en permettre l'exploitation optimale ;

- les forages existants sont dans la même situation que ceux construits par le Programme, leur potentiel n'est donc pas encore complètement exploité ;

- l'équipement de certains forages commence à être obsolète occasionnant ainsi une série de mauvais fonctionnement, en particulier pour les groupes de pompage ;

- la gestion des ouvrages fait défaut pour une série de motifs précisés ci-après ;

- le réseau de distribution d'eau de la ville de Sédhiou, même après l'intervention en cours, est insuffisant pour l'alimentation de toute la zone déjà urbanisée.

Conformément à l'optique de cette phase de consolidation, il est nécessaire de compléter et de réhabiliter le patrimoine des infrastructures hydrauliques dans le département, afin de rentabiliser au maximum les investissements déjà faits. Il est également indispensable, dans cette phase, de régler le problème de la gestion et de l'entretien des ouvrages, afin de leur garantir le maximum d'efficacité et de durée pour le bénéfice des populations.

A cette fin, il est prévu les activités suivantes :

- la construction de 4 forages de profondeur moyenne ;
- l'équipement de ces forages avec stations de pompage, châteaux d'eau et réseaux appropriés pour l'exploitation optimale de ces points d'eau ;
- la réalisation d'un château d'eau et l'installation du groupe de pompage du forage existant de Bounkiling ;
- la construction des réseaux pour l'exploitation optimale des forages déjà construits ;
- la réhabilitation de l'équipement des forages existants moyennant la réparation ou le remplacement des groupes de pompage, appareillages hydrauliques, etc ;
- l'extension du réseau de distribution d'eau de la ville de Sédhiou avec la réalisation de nouvelles conduites en PVC dans les zones actuellement non desservies ;
- la construction des réseaux de distribution (environ 18 kms et 23 bornes fontaines) pour 7 forages existants réalisés par le PRIMOCA.



#### 6.2.1.2.2 Exécution de forages

Dans les zones adjacentes aux fleuves Soungrougrou et Casamance, la nappe superficielle est contaminée sur de grandes étendues par l'eau salée. Cela empêche la construction dans ces zones de puits cimentés qui prélèvent l'eau dans la nappe superficielle.

La présente proposition envisage donc l'exécution de quatre (4) forages, dans l'aquifère Miocène, pour la desserte de plusieurs villages situés dans des zones d'intérêt économique mais sans eau potable. Les villages retenus et la profondeur des forages font partie de la requête de construction de nouveaux forages formulée par la DGRH.

#### 6.2.1.2.3. Stations de pompage et réseaux de distribution

La construction des forages et des équipements a été jusqu'à présent, privilégiée par rapport à celle des réseaux d'adduction pour des raisons d'opportunité. La phase de consolidation du projet visera essentiellement la construction de ces réseaux d'adduction :

- l'accessibilité et la disponibilité de l'eau potable à une plus grande partie des populations;
- une meilleure exploitation des ouvrages hydrauliques en rentabilisant davantage les investissements consentis;
- la mise en oeuvre d'une stratégie d'autogestion de ces ouvrages par les populations bénéficiaires.

La phase de consolidation concerne:

la réalisation des stations de pompage et des réseaux de distribution pour les 4 nouveaux forages,

le renforcement des installations de surface du forage existant de Bounkiling par le remplacement du réservoir au sol avec un château d'eau et l'extension du réseau.

Il est donc prévu la construction de 5 châteaux d'eau de 150 m<sup>3</sup> avec environ 30 km de canalisation, 30 bornes-fontaines et 4 abreuvoirs.

#### 6.2.1.2.4. Réseau de distribution d'eau dans la ville de Sédhiou

Le projet du système d'alimentation de l'eau potable de la ville de Sédhiou élaboré dans le cadre du programme PRIMOCA prévoit un système dimensionné jusqu'à l'année 2015 et des mesures d'urgences pour satisfaire les besoins actuels.

Ce système comprend la réalisation d'une série d'ouvrages tels que : un nouveau forage, une station de pompage, un Château d'eau de 250 m<sup>3</sup>, un réseau de distribution de 8,420 m de conduites nouvelles en PVC.

Avec le financement actuellement disponible, le programme est entrain d'exécuter une première tranche des "Mesures d'Urgence" comprenant le forage, le Château d'eau et 3,920 m de nouvelles conduites:

Il est donc envisagé l'extension du réseau de distribution d'eau de la ville de Sédhiou dans les zones de nouvelle urbanisation avec tuyaux en PVC-PN10 pour une longueur de 4.500 m environ.

Le volet hydraulique se présente comme suit.

DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITES	MONTANT (millions F CFA)
Forages	4 u	155
Stations de pompage	4 u	58
Groupe de pompage	1 u	7
Châteaux d'eau	5 u	240
Réseaux	55 km	635
Borne-fontaines	55 u	40
Abreuvoirs	4 u	7
Réseau de Sédhiou	4500 m	80
Projets et topographie		63
<b>TOTAL</b>		<b>1.285</b>

### 6.2.1.3 L'assistance technique au PRIMOCA

Dans l'esprit du programme de consolidation, il est prévu un désengagement progressif de l'assistance technique concernant surtout l'UTO.

Pour la Direction du PRIMOCA, il est admis la continuation des prestations de cinq des six experts actuellement en poste jusqu'à la fin de la phase de consolidation.

Compte tenu de l'expérience acquise sur le terrain, l'équipe actuelle des experts est la mieux placée pour piloter la phase de consolidation.

En définitive, pour l'UTO, il sera maintenu l'ingénieur responsable et un chef de chantier pendant toute la phase de consolidation.

Enfin, il est aussi prévu un certain nombre de mois de consultations selon les nécessités que le PRIMOCA exprimera les domaines tels que l'animation et la sensibilisation autour des points d'eau, la formation - recyclage des artisans réparateurs, etc...

Le coût prévisionnel de cette assistance technique est estimé à 430 millions de F CFA (cf tableau ci-dessous).

RUBRIQUES	MOIS/HOMMES	COUT UNITAIRE (million F CFA)	TOTAL
<b>PRIMOCA</b>			
CTP	18	2500	45.000
Responsable administratif	18	2410	43.380
Directeur Technique (DEPR)	18	2410	43.380
Agronome (CFA)	18	2410	43.380
Chef Mécanicien	18	2240	40.320
<b>UTO</b>			
Responsable	18	2410	43.380
Responsable administratif	4	2410	9.640
1 <sup>er</sup> Chef chantier	18	2240	40.320
2 <sup>ème</sup> Chef chantier	10	2240	22.400
Chef Mécanicien	2	2240	4.480
<b>CONSULTANTS</b>	22	3090	67.980
<b>VOYAGES</b>	40	660	26.400
<b>TOTAL</b>			<b>430.000</b>

#### 6.2.1.4 Fournitures

Les nouvelles fournitures (partie A du contrat) prévues dans la phase de consolidation ne représentent qu'un pourcentage limité du programme de consolidation (environ 8 %) contre 13 % du précédent contrat PRIMOCA.

Ces fournitures sont prévues pour :

- remettre en état les équipements du projet;
- compléter les équipements déjà identifiés et non livrés par manque de fonds
- compléter enfin judicieusement l'équipement déjà reçu en vue de son adaptation aux nouvelles activités.

Toutes les fournitures demandées sont liées soit à des activités en cours, soit à des activités prévues dans le nouveau programme et peuvent se résumer comme suit :

##### a) Pompes manuelles (FONT)

Il est envisagé d'équiper la plupart des puits de promotion de pompes manuelles. Le PRIMOCA prévoit donc la fourniture de 100 pompes FONT, type déjà approuvé par l'Administration Italienne, destinées aux 50 puits de promotion en voie d'achèvement et aux 50 autres puits à construire.

##### b) Réhabilitation des bacs

Le réseau routier réalisé par le programme impose un fonctionnement correct des bacs de SEDHIOU et de MARSASSOUM.

Pour ce faire, le programme de consolidation envisage la réhabilitation de ces deux bacs.

Des contacts ont été pris avec la Direction des Travaux Publics pour avoir une évaluation des réparations à faire, dans les meilleurs délais.

Le montant alloué à cette activité pour les deux bacs est estimé à 178 millions de F CFA.

##### c) Fournitures pour la maintenance des forages motorisés

La phase de consolidation prévoit la mise en place d'une brigade de maintenance. Les fournitures prévues consistent en l'équipement des moyens de la BHA afin de pouvoir effectuer le contrôle et l'entretien des forages.

Le montant global des fournitures détaillées ci-dessous est 90 millions CFA :

- un atelier de relevage des pompes et "servicing" à monter sur camion IVECO 190.26 avec accessoires
- un "logging unit" pour les reprises télévisuelles dans les forages

- un groupe de soudure oxyacétylène
- une perceuse portable
- une tronçonneuse portable
- une trousse des clés à chaîne
- une trousse de cravates pour tuyaux
- une série d'élévateurs
- une série d'extracteurs pour démontage de pompes immergées
- un étau à mors parallèle
- un étau tube
- une trousse d'instruments de mesure
- du matériel de levage.

**d) Fournitures complémentaires pour le CFA**

Dans le cadre des activités du CFA, le programme de mécanisation agricole dans la plaine de SEFA du CFA a utilisé les tracteurs et les équipements agricoles.

La réponse positive des populations et les intéressantes perspectives qu'on peut d'ores et déjà envisager amène à prévoir le complément des équipements existants avec du matériel acheté en Italie composé de :

- 2 tracteurs 50-60 ch
- 1 faucheuse rotative
- 1 faucheuse à barre
- 1 compresseur à barre
- 1 soudeur électrique avec accessoires.

Ce matériel coûte 14 millions FCFA.

Il est prévu en plus l'achat sur le marché local d'autres équipements comme indiqué au paragraphe 6.2.2.5.

**e) Récapitulation des fournitures**

- pompes FONT	143 millions
- réhabilitation bacs	178 millions
- maintenance forages motorisés	90 millions
- équipements agricoles CFA	14 millions
- divers (fournitures à identifier)	18 millions
<b>TOTAL</b>	<b>443 millions F CFA</b>

### 6.2.2. Activités de la Direction du Programme

Les activités de la Direction du Programme seront exécutées par elle-même ou par les différents partenaires pressentis dans le paragraphe 6.1 (UTO, BHA, ONG projets-tests etc...).

Les prévisions des coûts de toutes les activités retenues pendant les 18 mois de la phase de consolidation sont d'un montant global de 2.466 Millions FCFA comme indiqué dans le tableau suivant.

ACTIVITES	COUTS (millions FCFA)
Projets-tests	75
Protection sanitaire du bétail	12
Commercialisation	20
Périmètres bananiers	10
Pêche	30
CFA (Fonctionnement et équipement)	60
Aménagements hydro-agricoles	10
Appui aux services	10
Travaux divers	6
Animation/Sensibilisation points d'eau	30
Animation/Sensibilisation forêts	20
FRDS	250
CAPEC	50
Frais de fonctionnement	420
Fournitures	100
Construction puits à grand diamètre	250
Réhabilitation des ouvrages hydrauliques	215
Maintenance des ouvrages	98
Infrastructures UTO	800
<b>TOTAL</b>	<b>2.466</b>

### 6.2.2.1. Activités de l'Unité Technique Opérationnelle (UTO)

Un programme complémentaire d'infrastructures à réaliser par l'UTO s'avère nécessaire pour soutenir les actions de développement rural (pistes de production, bâtiments ruraux, etc...). Le coût global de ce programme est estimé à 800 millions de F CFA.

#### a) Les pistes de production

Conformément à l'objectif premier d'un développement rural endogène et autogéré, le PRIMOCA se propose de désenclaver certaines zones prioritaires par la réhabilitation et la construction de pistes de production. Les pistes ciblées sont les suivantes:

##### - Axe Bambaly-NGuindir (4 Km)

Cet axe va desservir une zone où se trouve un certain nombre de périmètres bananiers (Bambaly, Malifara, NGuindir). La zone abrite le projet-test ASSOLUCER. Les cultures céréalières (vallées suivies par PROGES), la pêche et l'élevage y sont très développés.

##### - Axe Kamoya-Diaroumé (2 Km)

Cet axe dessert une grande partie des villages situés dans la Communauté Rurale de Sansamba et les raccorde à la route principale Sédhiou-Médina-Wandifa qui, à son tour, débouche sur la RN4. Cette zone est le siège du projet-test de Djibabouya.

##### - Axe Djinani-Tankon (10 Km)

Cette piste, qui n'est actuellement qu'un sentier difficilement praticable en hivernage, traverse les villages les plus isolés de l'arrondissement de Bounkiling où sont enregistrées d'importantes productions agricoles (céréales, arachide, coton) et animales.

#### b) Les bâtiments

Les nouvelles constructions proposées concernent l'éducation, le crédit rural et la santé :

##### - Salles de classe

En accord avec la politique gouvernementale en matière d'éducation, le PRIMOCA considère prioritaire la réalisation de 15 salles de classe au moins. En effet, sur les 200 salles de classe demandées par les Autorités Sénégalaises dans le programme initial, 20 % ont été seulement réalisés.

##### - Caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC)

Le développement du crédit rural prévoit la création d'un réseau de caisses rurales d'épargne et de crédit. Ce qui se traduira par la construction de 8 sièges de CAPEC au moins dans le département, en complément de ceux déjà construits.



### - Centres sanitaires

Comme pour les salles de classe, les Autorités attachent beaucoup d'importance au secteur de la santé qui est suivi activement par le Programme soit en terme de réalisation soit en termes d'équipements. On prévoit la construction de 2 centres sanitaires pour respecter l'objectif initialement fixé.

### c) Aménagements hydro-agricoles

La récupération des terres salées (13.000 ha) est une préoccupation constante des autorités sénégalaises. Dans ce cadre, le PRIMOCA a défini une méthodologie d'intervention (critères de sélection et classification des vallées récupérables).

Le PRIMOCA a déjà réalisé les ouvrages dans les vallées de Bakoum et de Badiary et des interventions de réhabilitation sur des ouvrages existants.

Compte tenu des résultats satisfaisants obtenus dans ce domaine, le PRIMOCA envisage de réaliser l'aménagement de trois grandes vallées déjà sélectionnées pour un coût de 142 millions de F CFA.

### d) Travaux complémentaires de réhabilitation et de réfection

L'UTO exécutera des interventions complémentaires pour la réhabilitation de diverses infrastructures (essentiellement bâtiments, interventions ponctuelles sur pistes, diguettes, etc).

### e) Appui aux projets-tests et autres activités productives

La mise en oeuvre des activités dans les projets-tests nécessite la construction et l'entretien d'infrastructures par l'UTO.

Dans cette rubrique, se rangent, à titre d'exemple, les mares et les abreuvoirs pour le bétail, les laboratoires pour les petites agro-industries rurales, les magasins, les bâtiments pour divers types d'ateliers, les activités de contrôle et d'entretien des ouvrages existants, les pistes d'accès, etc...

### f) Achèvement des travaux retenus dans la première phase

Par manque de fonds dont les raisons ont été évoquées ci-dessus, la réalisation de certaines infrastructures a été suspendue. La nécessité de ces infrastructures demeure. Il s'agit particulièrement de :

- . la réfection de la piste d'atterrissage de SEFA,
- . la réhabilitation de l'aire d'abattage et du réseau d'assainissement de SEDHIOU,
- . la réfection des Centres (Centre de Perfectionnement des Artisans Ruraux et Centre d'Enseignement Technique Féminin),
- . la construction des infrastructures sportives du lycée de SEDHIOU.

Le détail des coûts des activités de l'UTO est présenté dans le tableau ci-après en millions de F CFA.

ACTIVITE	QUANTITE	COUT (CFA x 10 <sup>6</sup> )
-Pistes (km)	16	160
-Ecoles type PRIMOCA	5	50
-Ecoles préfabriquées	10	50
-Banques populaires	8	40
-Barrages anti-sel	3	142
-Centres sanitaires	2	40
-Réhabilitation-Travaux complémentaire	10	60
-Projets-test		30
-Entretien bâtiments PRIMOCA/UTO		10
-Bandes pare-feux (km)	10	20
-Achèvement des Travaux (1ère Phase)		72
-Frais de gestion UTO y compris Atelier Mécanique (mois)	18	126
<b>TOTAL</b>		<b>800</b>

#### 6.2.2.2. Programme hydraulique de promotion

Les requêtes parvenues à propos des puits de promotion démontrent que le Programme n'a pas satisfait tous les besoins aussi bien en nombre de puits qu'en équipement d'exhaure (pompes manuelles).

Dans ce cadre, il est prévu de réaliser une cinquantaine de puits de promotion pour soutenir les activités des populations en matière de productions végétale, animale et agro-industrielle.

Les puits du Programme de base sont équipés de pompes à motricité humaine de 2 types : la pompe PULSA et la pompe FONT pour des niveaux statistiques plus profonds.

Le PRIMOCA prévoit la fourniture de 100 pompes de types FONT (50 pour les puits de promotion déjà construits et 50 pour équiper ceux du programme de consolidation).

Il y a dans le département, à part les nouvelles stations réalisées par le PRIMOCA et celles en cours du programme CEAO II, 17 forages équipés construits en diverses périodes de 1983 à nos jours.

En Février 1992, la Division de l'Entretien et de la Maintenance de la DGRH a fait le recensement de l'ensemble des problèmes rencontrés au niveau de ces forages.

Dans l'optique d'une meilleure rentabilisation des investissements déjà effectués, le PRIMOCA envisage de procéder à la réhabilitation des installations de ces forages.

Cette intervention permettra de mettre en oeuvre le Programme de gestion et de maintenance basé sur la prise en charge des coûts de gestion et d'amortissement d'une partie des installations par le Comité de gestion.

En effet, le Comité de gestion prendra ainsi en charge une station remise en état, sans avoir à affronter dès le départ un coût de maintenance exorbitant.

L'engagement des Comités de gestion villageois à accepter le principe d'une plus grande participation aux coûts de gestion des ouvrages sera une condition préalable à toute intervention.

Le Programme prévoit les actions suivantes :

- contrôle de l'état des forages et éventuelle réhabilitation,
- mise à niveau des 17 stations de pompage du Département soit par l'installation, si nécessaire, de nouveaux groupes de pompage, soit par la réparation des groupes existants,
- réaménagement des réseaux avec éventuelle construction de bornes fontaines et abreuvoirs

Le PRIMOCA cherchera ainsi à résoudre la problématique de la maintenance conformément à la nouvelle politique de gestion et de maintenance des infrastructures hydrauliques, lancée par le Gouvernement Sénégalais.

Celui-ci peut se présenter comme Programme pilote d'un Projet bien plus vaste de gestion et de maintenance des ouvrages hydrauliques exécutés par la Coopération Italienne, Projet que la Direction du Génie Rural et de l'Hydraulique a retenu comme prioritaire dans le cadre de la Coopération entre les deux pays.

Le Programme s'articule comme suit :

- sensibilisation des populations pour l'hygiène de l'eau et la participation dans les coûts de fonctionnement,
- création ou identification d'une structure en mesure d'exécuter la maintenance des installations de surface (moteurs, groupes électrogène, etc) avec une tarification correcte,
- formation des opérateurs de village,
- mise en fonction d'un circuit d'approvisionnement en pièces détachées avec identification du partenaire commercial, fourniture "d'un fonds de roulement", mise à disposition d'un magasin.

Le coût de ce programme est 563 millions de F CFA dont :

- 250 millions pour la construction de puits à grand diamètre,
- 313 millions pour la réhabilitation et la maintenance des ouvrages hydrauliques.

### 6.2.2.3. Projets-tests

Un objectif fondamental du PRIMOCA est de promouvoir des activités productives à large impact sur les populations d'où l'idée de faire des associations ou fédérations paysannes des partenaires privilégiés en particulier dans la mise en oeuvre du système des projets-tests.

Les projets-tests, implantés dans tous les arrondissements, consistent en la réalisation et la promotion d'activités productives interdépendantes qui tiennent compte des potentialités économiques de leurs zones.

Actuellement six (6) projets-tests sont en cours d'exécution. Ceux de Diattacounda et de Djibabouya ont deux (2) années d'existence tandis que ceux de l'Union SOFORAYE, de l'AAJAC COLUFIFA, de l'ASSOLUCER et de SOUNA BALMADOU sont créés en 1993.

Les infrastructures d'appui (centres apicoles, ateliers de forge, mares, quai d'embarquement de bovins, pistes d'accès, banques de céréales, usine d'extraction de sésame...) que le PRIMOCA doit leur fournir seront livrées au plus tard au début de l'année 1994.

Dans ce sens, une assistance sera donnée aux responsables des fédérations ou associations paysannes bénéficiaires de ces projets à travers l'ONG des projets-tests qu'ils sont entrain de mettre en place.

Dans la phase de consolidation, les axes d'intervention du PRIMOCA envers ces Projets-tests concerneront :

- . le renforcement institutionnel de la cellule de coordination des projets-tests évoluant en une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour pouvoir solliciter l'appui de divers bailleurs de fonds pour le financement de leurs activités comme celà est le cas avec l'AAJAC/COLUFIFA et l'USAID dans le cadre de l'usine de sésame ;
- . l'appui des fédérations en relation avec la Cellule de Coordination, dans l'utilisation performante des outils mis à leur disposition par la formation professionnelle et l'alphabétisation fonctionnelle :
  - \* le crédit bancaire pour la promotion de la céréaliculture, la commercialisation du bétail, les productions animales, la promotion de la culture et la transformation du sésame dans la mesure où ces projets-tests n'ont en général, qu'une année de recours au financement bancaire avec l'appui du PRIMOCA,
  - \* les thèmes techniques en matière de production agricole et animale,
  - \* les techniques de transformation (fabrication de fromage, de miel, d'huile de sésame...),

- . la fourniture ponctuelle de matériaux et équipements pour appuyer les fédérations dans la réalisation d'activités productives jugées indispensables ;
- . la mise en place de nouveaux projets-tests ou la reproduction d'activités rentables pour achever l'occupation spatiale du département en relation avec la Cellule de coordination et l'appui d'autres bailleurs de fonds intéressés .

Des estimations faites pour les activités citées ci-dessus indiquent les coûts suivants pour les projets-tests dans la période considérée (18 mois).

Les frais de fonctionnement des P.T. pour la même période s'élèvent à : 10 millions FCFA.

L'existence des projets-test ainsi que les résultats escomptés entraîneront un effet de diffusion dans les zones avoisinantes. Le PRIMOCA prendra soin d'apprécier les demandes d'appui ainsi formulées selon les objectifs du programme.

L'estimation des coûts pour les interventions futures dans les zones limitrophes des P.T. est objectivement difficile. On peut cependant indiquer un montant sommaire de 15 Millions FCFA.

Projets-Tests	Millions de FCFA
Djibabouya et Diattacounda (FECAPS-FADECBA)	4
Boukiling (AAJAC Colufifa)	17
Boukiling (Soforaye)	7
Diendé (Assolucer)	11
Tanaff (Souna Balmadou)	11
<b>Sous Total</b>	<b>50</b>
Frais de fonctionnement des projets-tests	10
Interventions futures	15
<b>Total</b>	<b>75</b>

#### 6.2.2.4. Crédit rural

Pendant la phase de consolidation, 250 millions F CFA sont prévus pour couvrir les activités du Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou (FRDS) et 50 millions pour le programme des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit.

##### 6.2.2.4.1. Fonds de Roulement Départemental de Sédhiou

Par rapport au terme contractuel de Mai 1994, la durée d'activité du Bureau CNCAS de Sédhiou est de deux ans.

Ce temps est très court pour permettre un ou deux bouclages d'opérations de crédit pour pouvoir disposer d'une expérience suffisante afin de mieux maîtriser les problèmes complexes du financement du monde rural.

Par ailleurs malgré sa dénomination de Caisse de Crédit Agricole, la CNCAS reste encore une banque mal adaptée aux exigences du monde rural. C'est dans ce sens que la phase de consolidation tentera de rapprocher la banque de ses clients à travers le relais des Caisses populaires d'épargne et de crédit.

En outre, le PRIMOCA a initié un mécanisme de facilitation d'accès au crédit et de recouvrement qui s'étale sur une période de trois ans pour la reconstitution de l'apport personnel initial qui est subventionné une seule fois par le PRIMOCA.

A cet égard, le programme de consolidation ainsi préconisé se justifie parfaitement. Cette période permettra à la banque d'atteindre un niveau satisfaisant dans l'appui à la réalisation des objectifs de production des populations et de confirmer sa rentabilité.

#### **6.2.2.4.2. Programme des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit**

L'expérience de Sédhiou, depuis son origine, s'est inscrite dans la perspective d'un réseau comprenant actuellement huit (8) Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit "CAPEC" qui fonctionnent depuis le mois de Mai 1993 sur un potentiel de 22.

Ces CAPEC auront un an en mai 1994. Cela veut dire qu'elles n'auront pas eu le temps d'avoir une expérience suffisante d'une institution financière réelle.

Sans la phase de consolidation, l'octroi direct de crédit et son recouvrement par les CAPEC ne réaliseront que pendant une période trop courte de cinq (5) mois, de janvier à mai 1994.

Par ailleurs, il a été créé un Conseil Consultatif ayant pour mission générale la préparation des conditions de création de l'Union départementale des CAPEC. Ce conseil est formé par les huit présidents de CAPEC du réseau depuis le mois d'Août 1993.

L'Union départementale sera un centre de concertation et de définition des stratégies des CAPEC en matière de formation professionnelle et de recherche de financement auprès de bailleurs de fonds.

Pour permettre un bon maillage du département et de répondre aux demandes des populations, la phase de consolidation visera à rendre opérationnelles huit (8) nouvelles CAPEC.

#### **6.2.2.5. Centre de Formation Agricole "CFA" de BLOC-VILLAGE**

Le Centre de formation agricole a été réhabilité par le Programme à travers un investissement de 250 millions F CFA.

La phase de consolidation recherchera une restructuration adéquate du Centre de Formation Agricole situé à SEFA pour en faire une unité autonome rentable capable de fournir des prestations de service dans les domaines de la mécanisation agricole, de la multiplication des semences et de la formation des producteurs.

Cette autonomisation pourrait se faire sous forme soit de structure publique habilitée à faire des recettes soit de structure privée contractuelle.

Ses ressources financières proviendront :

- . des subventions d'organismes intéressés à ses activités (PRIMOCA, Projet Autonome Semencier, Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, USAID, etc...)
- . des activités génératrices de revenus :
  - \* des prestations de service dans le domaine de la mécanisation agricole,
  - \* des ventes de semences améliorées qu'il produira.
  - \* des ventes d'intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires, etc).

Le Centre de Formation Agricole utilisera la formation, la démonstration de thèmes techniques adaptés pour asseoir sa politique commerciale.

Cette période permettra au CFA d'avoir une capacité de réponse acceptable aux différentes sollicitations des producteurs et de confirmer sa rentabilité.

Le CFA recevra par conséquent le matériel complémentaire indispensable (dont une partie sera achetée en Italie). Il s'agit de :

- 2 tracteurs de 50-60 HP ;
- 2 semoirs ;
- 4 batteuses ;
- 3 déchaumeuses ;
- 1 gyrobroyeur ;
- 1 faucheuse ;
- 1 compresseur ;
- 1 poste de soudure ;

Le CFA, en plus des ressources tirées de ses prestations de services, recevra un montant de 40 millions FCFA pour les frais de fonctionnement et de 20 millions pour l'achat local des équipements soit 60 millions de F CFA.

Le Ministère de l'Agriculture, de son côté, fournira un balleur et une machine pour produire les bouchons de fourrage.

#### **6.2.2.6. Atelier mécanique**

L'objectif est de disposer d'un outil toujours opérationnel dans le département de Sédhiou voire dans la sous région en matière d'entretien et de réparation de véhicules et engins.

Parmi les clients potentiels de l'atelier, il peut être cité les projets-tests, le CFA (l'unité de mécanisation), les structures responsables des engins actuels de la BHA et de l'UTO, les GIE contractuels du projet, les particuliers, les ONG et autres projets opérant dans la région.

Pendant la phase de consolidation, le PRIMOCA cherchera les voies et moyens d'un transfert de l'atelier mécanique du Programme à une gestion privée (GIE prestataire de services).

#### **6.2.2.7. Activités menées par les GIE contractuels**

La stratégie du PRIMOCA envers les GIE contractuels visent deux types d'activités :

- . les activités productives avec le souci d'une autonomisation à terme des promoteurs,
- . les activités comportant une mission de service public confiées à des opérateurs privées qui pourront pérenniser leurs actions avec la participation financière des populations bénéficiaires et l'appui de bailleurs de fonds.

Dans la première catégorie, le Programme de consolidation envisage des appuis matériels, logistiques et en formation en faveur des structures privées existantes ou à promouvoir.

En particulier l'accent sera mis sur la maîtrise par ces structures privées du recours au financement de la CNCAS ou des CAPEC.

Parmi ces structures privées il peut être citer les exemples ci-dessous.

- \* Les fédérations/associations paysannes, les commerçants et les transporteurs ont créé le GIE "Promotion Commerciale de Sédhiou, PROCOMS" et son agence d'exécution pour la recherche de débouchés à l'ensemble des productions et dans l'approvisionnement en intrants du département.

Un montant de 20 millions est prévu pour soutenir cette activité.



- \* Les GIE de promotion de l'aviculture suscités par le PRIMOCA au niveau des certaines communes du département vont être invités à mettre en place un cadre de concertation pour harmoniser leur politique de production, de fixation des prix et réfléchir sur le problème d'approvisionnement en médicaments et en aliments avec une possibilité de création d'une unité de fabrication d'aliments de volaille.
- \* Les GIE de production de fruits et légumes suscités par le PRIMOCA contribuent à la rentabilisation des puits et forages mis en place.
- \* Les artisans formés par le PRIMOCA dans les domaines de la fabrication de coques de moulin, de la teinture seront invités à former des GIE pour leur permettre de recourir au crédit et financer leurs activités.

Dans la deuxième catégorie, le Programme de consolidation envisage des appuis matériels, logistiques et en formation. Les domaines d'activités concernent particulièrement la protection de l'environnement : sensibilisation pour la gestion des forêts et des points d'eau. Les montants alloués à ces deux volets sont respectivement 30 et 20 millions de F CFA.

#### 6.2.2.8. Appui à l'élevage bovin

Les actions actuelles du PRIMOCA ont permis une couverture sanitaire de l'ordre de 40 % du cheptel bovin du département.

La mise en place d'un écran immunitaire correspondant à une couverture sanitaire de l'ordre de 80 % , la phase de consolidation devra, à travers le système de constitution par les éleveurs du fonds pastoral départemental initié par le PRIMOCA, asseoir la protection sanitaire du cheptel dans les habitudes et pratiques des populations et GIE d'éleveurs qui auront perçu les effets économiques de cette activité sur leur patrimoine.

L'appui à la mise en place d'un fonds pastoral performant est d'autant plus nécessaire que le crédit classique est réticent pour le financement de la protection sanitaire dont les retombées financières ne sont pas toujours immédiates.

Un montant de 12 millions FCFA permettra de consolider le système d'autofinancement déjà entamé pour couvrir les futures campagnes de protection sanitaire.

En outre, la phase de consolidation appuyera, afin de les rendre plus autonomes, les GIE d'éleveurs et d'agropasteurs pour leur donner une bonne maîtrise de la gestion des pharmacies vétérinaires, la formation et l'encadrement des relais techniques villageois. Cette formation technique se fera notamment avec l'aide de l'alphabétisation fonctionnelle.

#### 6.2.2.9. Périmètres bananiers

Le PRIMOCA a déjà réalisé les études de base pour la réhabilitation des périmètres bananiers (Projet FED Unités de Techniques de Production). Elles concernent des essais de débits des forages et le diagnostic des moteurs.

Le PRIMOCA envisage des appuis matériels pour la reprise des activités de ces périmètres et la formation des bénéficiaires en techniques de production, en gestion et en comptabilité.

Le montant alloué à ces activités se chiffre à 10 millions F CFA.

#### 6.2.2.10. Secteur pêche

Dans le cadre de la promotion de la pêche pratiquée par environ 20 % de la population active du département, le PRIMOCA a mené des actions allant dans le sens de l'amélioration en équipement des G.I.E de pêcheurs par le biais des fonds de promotion et du crédit.

Une consultation réalisée en 1993 a permis l'élaboration d'un plan d'action à court, moyen et long terme.

Ce plan porte essentiellement sur :

- la réhabilitation du centre de pêche de GOUDOMP,
- l'assistance aux pêcheurs du département dans le cadre de projets tests surtout.

La phase de consolidation mettra en oeuvre les conclusions de cette consultation.

Le montant alloué à cette activité se chiffre à 30 millions F CFA.

#### 6.2.2.11. Alphabétisation

Le PRIMOCA a mis en place un programme important en alphabétisation fonctionnelle avec l'ouverture de 43 centres dirigés par des moniteurs qu'il a formés.

Les auditeurs inscrits sont en fin de première année à la fin du Programme actuel alors qu'il reste deux ans de formation compte non tenu de la phase post alphabétisation.

La phase de consolidation devrait prendre en charge l'achèvement du travail commencé ainsi que les nouvelles demandes en la matière en liaison notamment avec les projets-tests.

En ce qui concerne le transfert de cette activité aux bénéficiaires, les options ci-après sont envisageables :

- la supervision administrative et pédagogique sera assurée par l'Inspection départementale de l'Enseignement élémentaire,
- les fournitures, les matériels didactiques, la prise en charge des moniteurs ainsi que l'entretien des infrastructures seront assurées par les populations.

## VII. CONCLUSION

Le présent document a fait le bilan du Programme PRIMOCA avec un rappel de ses objectifs d'une part et a proposé une phase de consolidation de ses acquis d'autre part.

La phase de consolidation met en évidence l'option affirmée du PRIMOCA de transférer les acquis du Programme à des structures de gestion privée, capables de pérenniser le processus de développement endogène et autogéré par les populations du département.

Dans ce cadre, deux (2) commissions spécifiques ont formulé les recommandations suivantes :

- La commission DGRH/PRIMOCA s'est réunie sur la gestion des points d'eau par des structures de type privé et a défini les préalables suivants:

- 1) recenser les capacités des infrastructures de stockage des forages (châteaux et réservoirs de surface) pour déterminer les quotas d'eau disponible pour les activités productives (agriculture, élevage etc) ;
- 2) établir le schéma directeur des extensions des forages existants (raccordement des villages accessibles) ;
- 3) identifier les artisans et mécaniciens locaux susceptibles d'être formés.

- la commission de la Direction des Travaux Publics et du PRIMOCA s'est également réunie en vue de faire des propositions pour une gestion autonome du parc des engins de terrassement du projet PRIMOCA. La Direction des TP a demandé de faire l'état du parc d'engins ; elle a ensuite suggéré la mise sur pied d'une unité opérationnelle qui travaillera en régie éventuellement avec l'encadrement de son bureau des pistes, à l'instar d'autres programmes.

Cette unité opérationnelle évoluera progressivement vers une structure autonome avec le financement de son programme de travaux par diverses sources.

Sans cette phase de consolidation, il ne sera pas possible d'asseoir les capacités d'autogestion des structures et populations bénéficiaires afin d'assurer le succès du transfert de toutes les activités à leur profit.

C'est dans ce sens que des appuis techniques, institutionnels, matériels et financiers sont prévus à l'endroit des partenaires du PRIMOCA que sont :

- l'ONG des projets-tests,
- le Bureau CNCAS de Sédhiou,
- les CAPEC et leur Union départementale,

- les GIE contractuels dont les GIE d'éleveurs, le PROCOMS, le GIE des artisans réparateurs de pompes manuelles, les GIE maraîchers et fruitiers, les GIE avicoles...
- le Centre de Formation Agricole,
- l'atelier mécanique.

## COUT DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION

75

ACTIVITES	COUTS (Millions F CFA)	TOTAL (Millions F CFA)
<b>1. PRIMOCA</b>		<b>3 246</b>
Projets-tests	75	
Protection sanitaire du bétail	12	
Commercialisation	20	
Périmètres bananiers	10	
Pêche	30	
CFA (Fonctionnement et Equipement)	60	
Aménagements hydro-agricoles	10	
Appui aux services	10	
Travaux divers	6	
Animation/Sensibilisation points d'eau	30	
Animation/Sensibilisation forêts	20	
FRDS	250	
CAPEC	50	
Frais de fonctionnement	420	
Assistance technique Direction PRIMOCA	310	
Fournitures	100	
Constructions puits à grand diamètre	250	
Réhabilitation des ouvrages hydrauliques	215	
Maintenance des ouvrages	98	
Infrastructures UTO	800	
Assistance technique UTO	120	
Frais généraux	350	
<b>2. HYDRAULIQUE</b>		<b>1 439</b>
Forages	155	
Stations de pompage	58	
Groupes de pompage	7	
Châteaux d'eau	240	
Réseaux	635	
Borne-fontaines	40	
Abreuvoirs	7	
Projets et topographie	63	
Réseau de distribution d'eau de Sédhiou	80	
Frais généraux	154	
<b>3. TRAVAUX ROUTIERS</b>		<b>731</b>
Piste Sédhiou-Marsassoum (tronçon 8,5 km)	222	
Piste Sandinière-Tanaff (15 km)	430	
Frais généraux	79	
<b>4. FOURNITURES</b>		<b>497</b>
Pompes manuelles (FONT)	143	
Réhabilitation bacs	178	
Equipements Brigade hydraulique	90	
Equipements CFA	14	
Divers	18	
Frais généraux	54	
<b>TOTAL</b>		<b>5 913</b>
1 F CFA = 5,6 litres		